

**Programme pluriannuel
d'évaluation des politiques publiques
2017 - 2019**

Sommaire

Introduction	5
La démarche d'évaluation des politiques publiques	6
Les projets d'évaluation	7
Enfance et famille	8
Accueil de la petite enfance	8
Aide sociale à l'enfance	9
Protection maternelle et infantile, planification familiale	12
Action sociale, prévention, santé	14
Accompagnement social	14
Promotion des droits fondamentaux	17
Prévention et promotion de la santé	18
Prévention des conduites à risques	20
Autonomie	22
Personnes âgées	22
Personnes handicapées	23
Emploi, insertion et attractivité territoriale	25
Insertion par l'emploi	25
Attractivité territoriale	28
Economie sociale et solidaire	29
Education et jeunesse	31
Accueil des collégiens et de la communauté éducative	31
Projet éducatif départemental	33
Actions pour la jeunesse	35
Culture, patrimoine, archives	37
Culture	37
Patrimoine culturel	39
Archives	40
Citoyenneté active et sports	42
Sport et loisirs	42
Promotion de la vie associative et démocratie participative	43
Réseau routier et mobilité durable	45
Réseau routier	45
PDU et infrastructures de transports en commun	46
Circulations douces et cadre de vie	47
Développement urbain	48
Aménagement et mobilités métropolitaines	48
Habitat et politique de la ville	49
Ecologie urbaine	51
Biodiversité et nature en ville	51
Assainissement	53
Qualité de l'environnement urbain	55
Pilotage et modernisation	57
Pilotage et stratégie	57
Innovation et territoire numériques	58
Europe et international	60
Coopérations, relations internationales et européennes	60
Animation et gestion des projets européens	62
Personnel et relations sociales	64
Politique égalité et diversité	64
Supports internes	65
Logistique	65

Introduction

Ce nouveau Programme pluriannuel d'évaluation des politiques publiques 2017 – 2019 constitue notre feuille de route pour les trois prochaines années. Il importe de souligner l'objectif de notre démarche : nous souhaitons mieux apprécier, quantitativement et qualitativement, les effets des politiques et dispositifs de notre collectivité, afin de mieux les piloter.

Pour chaque programme, le travail mené par l'ensemble des directions opérationnelles avec la Direction générale et la DSOE a permis d'énoncer les champs d'investigation de la prochaine période. Dans certains cas, il s'agit de mettre en place un suivi régulier et global ; dans d'autres cas, une étude thématique ou un zoom sur un dispositif doit permettre d'en vérifier la pertinence et l'efficacité.

Les méthodologies mobilisées sont variées et souvent associées : études statistiques, questionnaires, entretiens, observations... ce qui permet de récolter une matière particulièrement riche.

Je souhaite que les travaux d'évaluation soient directement utiles à ceux qui font le service public au quotidien. C'est pourquoi les livrables publiés pour chaque étude sont accessibles à tous les agents du Département sur le portail du système d'information décisionnel et sur la bibliothèque numérique Eureka.

Chaque rapport se termine par des propositions concernant le pilotage stratégique de nos politiques, la mise en œuvre opérationnelle des activités mais aussi les pratiques professionnelles. Après la restitution des travaux, il importe bien sûr que chacun tire profit des connaissances, des analyses et des propositions ainsi diffusées.

Animée par le pôle Evaluation des politiques publiques de la DSOE, notre démarche va maintenant pouvoir franchir une nouvelle étape.

Valéry Molet
Directeur général des services

1. La démarche d'évaluation des politiques publiques

La démarche d'évaluation des politiques publiques du Département a été engagée en 2013. Elle s'était notamment concrétisée par l'élaboration, à partir des propositions de l'ensemble des directions, d'un premier Programme pluriannuel d'évaluation des politiques publiques 2013 – 2015. Voici maintenant le second PPE, qui couvre la période 2017 - 2019.

Le présent document, présenté au Bureau du Conseil départemental du 27 avril 2017, constitue ainsi la seconde feuille de route du Département en matière d'évaluation. Il a été élaboré à partir d'un recensement des projets des directions et d'échanges avec la DSOE et avec les membres de la Direction générale.

Parallèlement à cette programmation des travaux, la démarche d'évaluation recouvre :

- le travail de sensibilisation des directions et des agents à l'évaluation des politiques publiques,
- la contribution au module dédié au pilotage du cycle de management des nouveaux cadres encadrants,
- la mise à disposition systématique des travaux en interne et auprès des réseaux de professionnels,
- les échanges de pratiques entre collègues, notamment lors des restitutions.

En pratique

La construction des travaux d'évaluation mobilise plusieurs dimensions :

- la définition d'un questionnement évaluatif, en collaboration avec le commanditaire et si possible avec la participation des acteurs, professionnels et bénéficiaires de l'action publique,
- la distinction et la formalisation des différentes étapes que sont la commande, la structuration de l'évaluation (problématisation et méthodologie), la collecte des informations, l'analyse, la formulation des conclusions – propositions ou recommandations, dans une visée prospective,
- la restitution et mise en débat des travaux.

Pour chaque étude est rédigé un document qui comporte les enjeux de l'étude, le questionnement évaluatif et la méthode. Le rapport final de l'étude présente la matière recueillie, décrit les échantillons constitués et leurs biais éventuels, distingue tout en les combinant les éléments quantitatifs et qualitatifs, restituant la parole des personnes rencontrées (avec des éléments d'analyse), formule des éléments de synthèses et des propositions clairement identifiées.

Les travaux sont systématiquement restitués aux participants à l'étude et diffusés, en précisant bien les responsabilités distinctes de l'évaluateur (problématiser, analyser, discuter, conseiller) et celles du pilote d'activités (conduire la mise en œuvre d'une politique ou d'un dispositif). Ainsi, le rôle de l'évaluation va jusqu'à la mise en débat des propositions, le pilote d'activités étant responsable de la mise en œuvre de tout ou partie (ou non), des propositions. Ce partage des rôles fonde l'autonomie de l'évaluateur en même temps qu'il préserve la responsabilité du pilote d'activités. Cependant, ils contribuent ensemble à la réflexion prospective sur le devenir de la politique évaluée.

Un enjeu fort consiste à favoriser l'utilisation des éléments de synthèses et de propositions par la fonction d'analyse de gestion. Plus largement, il est prévu de mettre en place un dispositif systématique de la mise en œuvre des propositions issues des travaux d'évaluation.

Pour en savoir plus sur la démarche d'évaluation des politiques publiques du Département, demandez la brochure au secrétariat du SPGE, poste 96 55.



2. Les projets d'évaluation

Les pages qui suivent présentent, pour chaque programme de politique publique, les principaux enjeux d'évaluation le concernant, les projets menés précédemment dans le cadre de la première feuille de route du Département, puis les projets d'évaluation pour la période 2017 - 2019.

Pour chaque projet d'évaluation sont indiqués, l'objet de l'évaluation, les partenaires du projet, et chaque fois que possible ses modalités (qui fait quoi ?), la personne référente (du côté de la direction qui pilote la politique concernée), la méthode choisie ou envisagée (analyse statistique, enquête par questionnaire, analyse documentaire, entretiens qualitatifs, etc.) et l'échéance prévisionnelle de mise en œuvre. Rappelons que l'ensemble de ces éléments sont indicatifs, et qu'ils peuvent bien sûr être modifiés en fonction des priorités des directions, de la Direction générale et de l'Exécutif.

En ce qui concerne les modalités de réalisation, sont distinguées la co-réalisation par la direction concernée et le SPGE-DSOE, la réalisation par la direction avec un accompagnement du SPGE-DSOE, la réalisation par la direction seule et la réalisation externe, pilotée par la direction.

	Evaluations engagées ou prévues	Réalisées 2014 - 2016	En cours et prévues 2017	Prévues 2018	Prévues 2019	En continu	Total 2017 - 2019
Pôle solidarité	Enfance et famille	7	4	5	2	1	12
	Action sociale, prévention, santé	10	10	4		1	15
	Autonomie	4	3	1		2	6
	Emploi, insertion, attractivité territoriale	8	4	3	1		8
	Total	29	21	13	3	4	41
Pôle société et citoyenneté	Education et jeunesse	6	4	3	1	2	10
	Culture, patrimoine, archives	6	3	3	1		7
	Citoyenneté active, solidarité internationale et sports	3	3	1			4
	Total	15	12	7	2	2	21
Pôle aménagement et développement durables	Réseau routier et mobilité durable			2		2	4
	Développement urbain	1	1	3	1		5
	Ecologie urbaine	5	3	4	1	1	9
	Total	6	4	9	2	3	18
Pôle pilotage et stratégie	Pilotage et modernisation		2	1	1	2	6
	Europe et solidarité internationale	2	2			2	4
	Total	2	4	1	1	4	10
Supports internes	Logistique			1			1
Ressources humaines	Politique égalité et diversité	2	1				1
	Total	54	40	31	8	13	92

Mission Enfance et famille

La Mission Enfance et famille se décline en trois politiques publiques :

- Programme Accueil de la petite enfance
- Programme Protection maternelle et infantile, planification familiale
- Programme Aide sociale à l'enfance

Programme Accueil de la petite enfance

La politique d'accueil de la petite enfance vise à répondre aux besoins des enfants et des familles par une offre d'accueil qualitativement et quantitativement adaptée.

Le Département assure la gestion de 55 crèches départementales. Ces établissements représentent plus de 20 % de l'offre d'accueil collectif en Seine-Saint-Denis, soit environ 3 000 places. Le Département donne un avis ou une autorisation de création, d'extension ou de transformation d'établissement et a en charge le contrôle des établissements. Il est également responsable de l'agrément, du suivi et de la formation des assistant(e)s maternel(le)s.

Enfin, il verse l'Allocation départementale d'accueil du jeune enfant (ADAJE) aux familles qui confient leur(s) enfant(s) à un assistant maternel agréé.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

Le Schéma départemental de la petite enfance et de la parentalité a été signé en novembre 2014 avec l'Etat, la CAF, l'Union départementale des associations de familles, des associations de maires et la mutualité sociale agricole. De même, un Plan Petite enfance et parentalité a été adopté en octobre 2014. Des comités techniques et de pilotage se réunissent régulièrement avec les différents partenaires pour évaluer et mettre en œuvre les différentes actions du schéma et du plan.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Etude sur les habitudes horaires des familles dans les crèches départementales (2015)

Une étude sur les habitudes horaires des parents usagers des crèches départementales a été réalisée en 2015 sur la base d'un recueil des horaires des arrivées et des départs dans un échantillon de crèches.

- **Etudes et évaluations programmées**

Etude sur le métier des assistantes maternelles

Analyse des pratiques professionnelles et des conditions d'exercice du métier des assistantes maternelles et de leurs évolutions, en lien avec les enjeux de professionnalisation et d'accès à l'emploi – étude menée dans le cadre du suivi-évaluation du Schéma petite enfance et parentalité

Modalités	Co-réalisation DSOE – DEF
Personne référente	Roselyne Masson
Méthode	Analyse de données disponibles sur l'activité des assistantes maternelles Questionnaires et/ou entretiens auprès des assistantes maternelles et des familles
Echéance	2017

Evaluation de la qualité de l'accueil en crèche départementale

Analyse de la réponse aux besoins et aux demandes des familles concernant les modalités organisationnelles et la qualité de l'accueil des enfants et familles dans les crèches départementales, notamment en lien avec la mise en œuvre du Plan Petite enfance et parentalité (évolution des conditions d'accueil dans les crèches rénovées)

Modalités	Co-réalisation DSOE-DEF
Personne référente	Ludovic Lamy
Méthode	Analyse de données disponibles, questionnaires auprès des familles et agents
Echéance	2018-2019

Evaluation des aides du Département à la création de places en accueil collectif

Analyse de l'effet levier des aides départementales et de la CAF à la création de nouvelles places d'accueil pour les porteurs de projets extérieurs (communes, associations, entreprises...)

Partenaires	CAF
Modalités	A définir
Personne référente	Ludovic Lamy
Méthode	Analyse de données disponibles, questionnaires aux porteurs de projet
Echéance	2018-2019

Programme Aide sociale à l'enfance

Les trois objectifs stratégiques de la politique départementale d'aide sociale à l'enfance, déclinés dans le deuxième Schéma de protection de l'enfance, sont les suivants :

- prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives,
- accompagner les jeunes et les familles,
- prendre en charge en dehors de leur domicile familial les mineurs et jeunes majeurs victimes de maltraitance ou en situation de danger ou de risque de danger.

• La démarche d'évaluation de ce programme

Concernant la protection de l'enfance, l'objectif est à la fois d'analyser les principales actions de l'Aide sociale à l'enfance et de capitaliser les données, notamment celles de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance pour alimenter une analyse globale de l'offre sur ses bénéficiaires et ses acteurs. Les travaux contribueront à préparer les futures évolutions de l'offre (en fonction des publics, des types de prise en charge et de structures). Des travaux sont également envisagés sur le volet « prévention ».

• Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016

Evaluation des guides sur la protection de l'enfance (2014-2015)

Cette évaluation a porté sur la pertinence du contenu, l'appropriation et l'utilisation des guides « Enfant en danger : que faire ? » et « Évaluer une information préoccupante ». Des questionnaires ont été adressés aux professionnels de l'ASE, de la PMI et des crèches départementales notamment. Les conclusions de l'évaluation ont contribué à adapter leur contenu et à revoir les modalités de leur diffusion.

Evaluation de l'offre d'accueil et de service de l'Aide sociale à l'enfance, analyse de la place de l'urgence dans le dispositif de protection de l'enfance (2015)

L'objectif de cette étude était de comprendre les causes de la forte hausse de la part d'accueils en urgence constatée entre 2011 et 2012. Elle a consisté en une analyse de données issues du logiciel IODAS, la lecture approfondie de 169 dossiers qui retracent le parcours d'enfants admis à l'ASE sur cette période, ainsi que l'appréciation des acteurs du Département impliqués sur ces enjeux. A l'issue de l'étude, des expérimentations impliquant des circonscriptions ASE et des commissariats de police ont été mises en place pour prévenir les accueils en urgence.

Evaluation de l'offre d'accueil et d'accompagnement de l'Aide sociale à l'enfance pour les enfants âgés de 0-5 ans (2015)

Une analyse des besoins et des évolutions de l'offre a été réalisée par le service pour faire évoluer ses dispositifs d'accueil et d'accompagnement.

Par ailleurs, différentes études ont été menées :

- ✓ Les modalités de travail avec les familles dans le cadre des mesures administratives de protection de l'enfance (thèse de C. Jung 2012-2015)
- ✓ La scolarité des enfants et jeunes de 6-20 ans confiés au service de l'ASE (2014)
- ✓ Evaluation des services d'accueil de jour (2015)
- ✓ Les enfants en situations de « hors placements » (2015)
- ✓ Étude sur les parcours des jeunes majeurs accueillis par l'ASE (réalisée par l'INED)
- ✓ Evaluations internes et externes des établissements et services sociaux et médico-sociaux : programmé par établissement jusqu'en 2022 (ODPE & bureaux concernés), engagé pour certains établissements

• **Etudes et évaluations programmées**

Etude sur le public de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes

Il s'agira d'analyser les orientations réalisées par les professionnels au regard de la composition du public de la CRIP.

Modalités	Etude interne
Personne référente	Claudie REIXACH
Méthode	Etude statistiques et de dossiers
Echéance	2017-2018

Etude des parcours des jeunes pris en charge par l'ASE

Analyse des parcours institutionnels des jeunes, de leur entrée dans le dispositif à leur sortie

Modalités	Etude interne
Personne référente	Claudie REIXACH, en lien avec l'ODPE
Méthode	Etude de dossiers à partir d'un échantillon de sorties
Echéance	2017-2018

Etude longitudinale de l'autonomisation des jeunes après un placement (ELAP)

Améliorer la connaissance du département sur le devenir des enfants confiés à l'ASE à leur sortie du dispositif

Partenaires	INED - ASE
Modalités	Réalisation de l'étude par l'INED et l'ASE 93 en tant que terrain qu'enquête
Personne référente	ASE : ODPE / INED : I.Frechon
Méthode	Convention ASE-INED - Vagues d'enquêtes sur 3 ans autour des situations des jeunes majeurs sortant du service de l'ASE
Echéance	Convention jusqu'en 2018

Etude sur l'accompagnement des enfants porteurs de handicap en protection de l'enfance

Recensement du nombre d'enfants handicapés pris en charge dans le service ; analyse des réponses et des pratiques professionnelles apportées aujourd'hui, et proposition de pistes d'évolution pour une meilleure prise en charge de ces enfants

Partenaires	ASE – SSD – PMI - MDPH – EN – Secteur associatif
Modalités	Réalisation par l'ASE / ODPE
Personne référente	Responsable ODPE
Méthode	Etat des lieux sur les enfants concernés, recensement des dispositifs existants, études dossiers, rencontres avec les acteurs
Echéance	2016-2017

Evaluation de l'offre d'accueil en établissement de l'Aide sociale à l'enfance

Analyse des résultats des nouveaux dispositifs mis en place lors de la reconfiguration de l'offre d'accueil et de services opérée en 2015 et 2016, et de la cohérence de l'ensemble du dispositif d'accompagnement

Modalités	ASE, en lien avec la DSOE
Personne référente	Claudie Reixach
Méthode	Analyse de données, études et enquêtes
Echéance	Fin 2018 – 2019

Evaluation de services éducatifs de l'Aide sociale à l'enfance

Analyse du fonctionnement de certains services éducatifs et de l'adéquation entre l'offre concrète de prestations de ces services et les caractéristiques et besoins des différents publics accueillis, ainsi que de leur apport au regard des objectifs de la politique de protection de l'enfance

Modalités	Etude externe
Personne référente	Responsable du secteur territoires et prévention
Méthode	Analyse croisée des bilans d'activité des services AEMO et AED – Analyse de dossiers – Enquête auprès des professionnels et des jeunes
Echéance	2018-2019

Autres études et évaluations en projet :

Poursuite des évaluations internes et externes des établissements et services sociaux et médico-sociaux : programmé par établissement jusqu'en 2022 (ODPE & bureaux concernés), engagé pour certains établissements. Il est prévu, dans le programme de travail de l'ODPE de réaliser la synthèse, de ces évaluations internes et externes.

Programme Protection maternelle et infantile, planification familiale

Cette politique départementale a pour mission de favoriser le bon déroulement de la grossesse, tant pour la mère que pour l'enfant, ainsi que le bon développement de l'enfant. Elle a également pour objectif de favoriser l'épanouissement de la sexualité, la maîtrise de la fécondité, la prévention des infections sexuellement transmissibles et l'accompagnement de la parentalité (prévention des conflits familiaux). Ainsi, cette politique s'adresse en particulier aux femmes enceintes et aux mères. La planification familiale concerne particulièrement les femmes.

Les principales prestations liées à la protection maternelle et infantile et à la planification familiale sont les suivantes : consultations infantiles, visites à domicile infantiles, consultations de planification et éducation familiale, entretien de conseil conjugal ou de planification, interruption volontaire de grossesse, consultations prénatales et postnatales, visites à domicile prénatales et postnatales, accueils individuels non médicaux, bilans de santé en école maternelle.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

La PMI réalise chaque année des travaux épidémiologiques qui rendent compte de l'état de santé de ses publics. Le programme d'évaluation vise quant à lui à analyser l'évolution des activités de la PMI.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Etude sur l'implantation des centres de PMI (2015)

L'étude sur l'implantation des centres de PMI-PF a été menée conjointement avec la DSOE en 2015. Un état des lieux et un pré-diagnostic ont été réalisés. Un plan d'action est en construction en 2016.

Evaluation des activités de consultation en Protection infantile (2016)

Une étude sur les consultations de protection infantile a été menée par un cabinet extérieur en lien avec la DSOE et le service de PMI. Elle repose sur l'analyse de l'activité médicale de protection infantile au sein des centres de PMI et des interviews de professionnels, d'usagers et de partenaires pour définir des possibles leviers d'optimisation et d'amélioration. Le diagnostic a été complété par 2 groupes de travail début 2016 pour aboutir à des préconisations à l'été 2016.

Analyse du fonctionnement de la Maison des solidarités de Noisy-le-Sec (2015)

L'installation de la MDS de Noisy-le-Sec a permis en 2013 non seulement de proposer des locaux neufs et adaptés aux circonscriptions de l'ASE, du SSD et de la PMI mais surtout les de réunir dans le même bâtiment pour une meilleure coordination des professionnels. L'étude réalisée en 2015 par la DSOE repose sur l'analyse des activités et de l'interview des professionnels. Elle a permis de faire un diagnostic du fonctionnement de la MDS et de faire émerger des leviers d'amélioration dans les collaborations entre services pour une meilleure réponse dans les services apportés aux usagers.

- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluation des politiques de planification familiale du Département

Analyse des résultats des politiques menées en planification familiale : évolution du périmètre, impact sur la santé publique, actions collectives dans les collèges, partenariats avec les CMS...

Modalités	Etude externe
Personne référente	Roselyne Masson
Méthode	Analyse de données, de documents, de bilans d'activités, entretiens et enquêtes auprès des familles, des professionnels des centres de PF, des gestionnaires. Une première étape pourrait consister à mettre en place des outils de recueil et de suivi (phase d'état des lieux et de diagnostic).
Echéance	2017 (première phase)

Evaluation de la place de la PMI dans le champ des acteurs de la prévention

Analyse des connexions et partenariats au local du service de PMI et de ses centres dans le champ de la prévention sanitaire avec les acteurs de santé publique au regard des besoins des populations et du parcours de soins des patients

Modalités	A préciser
Personne référente	Roselyne Masson
Méthode	Enquête, entretiens
Echéance	2018

Mission Action sociale, prévention, santé

La Mission Solidarité, insertion, santé se décline en quatre politiques publiques :

- Accompagnement social
- Promotion des droits fondamentaux
- Prévention et promotion
- Prévention des conduites à risques

Evaluation de l'appel à projets Prévention et insertion - Santé

Le nouvel appel à projets Prévention et insertion - Santé intègre d'emblée un volet de suivi-évaluation. Il s'agit d'apprécier les effets des actions sur les publics cibles, sur les professionnels, sur les institutions et sur le territoire, et d'impliquer dans la mesure du possible les parties prenantes dans l'évaluation du projet, des actions.

Modalités	Co-réalisation en interne DPAS / SPGE-DSEO
Personne référente	De manière transitoire : Ingrid Comte Dans le cadre du transfert de la gestion au SPAS, une personne sera identifiée par le service
Méthode	Analyse des bilans quantitatifs et qualitatifs réalisés par les porteurs de projet, à partir d'une grille d'analyse proposée par le Département.
Echéance	2016-2017

Programme Accompagnement social

La politique d'accompagnement social vise à favoriser l'accès aux droits fondamentaux et à soutenir l'autonomie des personnes et des familles. Il s'agit d'assurer un accueil social généraliste, polyvalent et de proximité dans les circonscriptions de Service social, d'accompagner les ménages dans leurs démarches d'insertion et d'accès aux droits, d'attribuer des aides financières aux ménages en difficulté et de conduire des démarches de prévention.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

La démarche d'évaluation de ce programme vise à évaluer prioritairement :

- les effets des actions confiées à des tiers financés par le Département ;
- l'évolution du service rendu aux usagers dans les circonscriptions de service social (volet pratiques professionnels, volet public).

La question de l'impact des actions menées en prévention reste un objectif de la démarche d'évaluation, même si plus complexe à délimiter sur le plan méthodologique.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Etat des lieux sur l'accueil dans les circonscriptions du service social départemental

Réalisé par un stagiaire INET en 2014, il a débouché sur des propositions de réorganisation.

Evaluation des impacts de la mesure sociale d'accompagnement personnalisé (MASP)

Analyse des effets de l'outil de prévention du surendettement des personnes : dans quelle mesure la MASP permet-elle d'accéder à l'autonomie dans la gestion budgétaire et de résorber l'endettement ? De sécuriser le logement (fin de la menace d'expulsion locative, relogement...) ? De prendre en charge les problèmes de santé et d'accéder à des soins ? D'améliorer la gestion administrative et l'accès aux droits ? L'évaluation a combiné des éléments de bilan et d'évaluation quantitatifs et une enquête qualitative par entretiens et par observation.

Par ailleurs, un travail sur l'évaluation des actions collectives dans les circonscriptions du service social a été engagé en 2015 et a abouti à la construction d'une fiche d'évaluation commune à l'ensemble des actions. L'analyse croisée de ces fiches d'évaluation sera conduite à partir de mars 2017.

- **Etudes et évaluations programmées**

Etude sur le métier et les pratiques des travailleurs sociaux aujourd'hui

A travers la parole des travailleurs sociaux, cette étude vise à analyser les pratiques et les représentations des professionnels ainsi que leurs relations aux usagers. Il s'agit d'interroger le sens, les finalités, les difficultés et les leviers du travail social aujourd'hui en Seine-Saint-Denis.

Partenaires	SSD-DPAS, DSOE, laboratoire CRESPA Paris 8
Modalités	Réalisation par le laboratoire CRESPA Paris 8
Personne référente	Chantal Méténier
Méthode	Entretiens, observation sur site
Echéance	Engagée, février 2017

Etude population 2016 – Analyse du public accompagné par les circonscriptions du service social

L'étude population a pour objectif de mieux connaître les usagers du service social en terme de profil socio-démographique (composition familiale, ressources, conditions de logement, pour l'essentiel). Ces caractéristiques pourront être croisées avec les données relatives aux problématiques des ménages et aux interventions réalisées par les travailleurs sociaux.

Modalités	Co-réalisation en interne DPAS-CESDI et SSD, SPGE-DSOE.
Personne référente.	Patrice Zalugas
Méthode	Collecte de données par échantillon lors de la réception des usagers par les travailleurs sociaux. Analyse par département et par commune. Comparaison années 2005, 2010 et 2016.
Echéance	La collecte des données de l'étude population sur les usagers du service social est en cours. L'exploitation se fera en 2017. Ces données doivent permettre de déployer par la suite des analyses approfondies et des études sur 2017 et 2018 que des points précis dont la définition est en cours.

Etude sur les besoins et attentes du public à l'égard du service social départemental

A partir de l'étude population qui doit être réalisée en 2017, prolongement des analyses sur le public des circonscriptions du service social par une étude qualitative. Analyse des apports de l'accompagnement et de la qualité de l'accueil.

Modalités	A déterminer
Personnes référentes	Patrice Zalugas
Méthode	Entretiens auprès des usagers et des professionnels
Echéance	2018-2019

Evaluation du dispositif IEPEL (Instance d'Enquête pour la Prévention des Expulsions Locatives)

Analyse de l'apport des enquêtes sur la prévention des expulsions et des modalités de partenariat entre l'association porteuse du dispositif et les circonscriptions du service social, dans le contexte du dispositif global de prévention des expulsions.

Cette étude sera menée en lien avec le renouvellement du marché en 2018 et les hypothèses de réinternalisation en cours d'étude.

Partenaires	Co-réalisation en interne DPAS-SSD – SPGE-DSOE
Modalités	A déterminer
Personne référente	Dominique Bonnet
Méthode	Analyse des bilans de l'association porteuse, entretiens, analyse du contenu des enquêtes
Echéance	2017-2018

Evaluation des actions collectives du service social

Analyse des effets et des modalités de mise en œuvre des actions collectives à travers les fiches d'évaluation renseignées

Modalités	Co-réalisation en interne SSD-DPAS / SPGE-DSOE
Personne référente	Patrice Lauthrey
Méthode	Analyse des fiches d'évaluation renseignées par les équipes des circonscriptions
Echéance	2017

Evaluation de l'Accompagnement Social Lié au Logement

Analyse des effets des mesures d'accompagnement social lié au logement

Modalités	Co-réalisation en interne SDAF-DPAS / SSD-DPAS / SPGE-DSOE
Personne référente	Lolita Agati (SDAF) / Dominique Bonnet (SSD)
Méthode	Analyse des données disponibles sur les sorties du dispositif et recueil d'information sur la situation des bénéficiaires au bout de 3 mois
Echéance	Démarrage en 2017 pour présentation des résultats en 2018

Evaluation des aides financières

Analyse du public bénéficiaire des aides financières du SDAF et des effets des aides en termes de prévention

Modalités	Co-réalisation en interne avec SAG sur la base IODAS Lien à faire avec les prescripteurs (SSD principalement)
Personne référente	Pour le SDAF : Nathalie Courant Pour le SSD : Isabelle Bénédic
Méthode	Analyse des données disponibles sur les aides financières et le public auquel elles bénéficient, à mettre en perspective avec des données de contexte et des données issues de l'étude population du Service social et de l'ASE
Echéance	Démarrage en 2017 pour présentation des résultats en 2018

Le dispositif *Figure libre, parcours artistiques dans le champ social* fait l'objet d'une évaluation en continu depuis 2013. Cette évaluation est inscrite au PPE dans le programme Culture.

Programme Promotion des droits fondamentaux

La politique de promotion des droits fondamentaux vise à promouvoir l'aide juridique aux professionnels et aux populations, à lutter contre les violences faites aux femmes et à lutter contre les discriminations.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

L'observatoire des violences faites aux femmes porte l'ensemble des démarches d'évaluation présentées ici. La raison d'être de l'observatoire étant d'expérimenter des mesures et promouvoir leur généralisation en fonction des résultats obtenus, cette démarche d'évaluation s'inscrit ainsi dans une recherche de solutions rapides pour faire évoluer les pratiques et les partenariats permettant de mieux prendre en compte et traiter la question des violences faites aux femmes.

S'agissant du soutien aux associations intervenant en matière de lutte contre les discriminations, il s'agit ici d'un travail concomitant à la mise en place d'un appel à projet, sur le modèle de ce qui a été conduit sur la santé.

- **Etudes et évaluations programmées**

Évaluation de la mise en œuvre de la mesure d'accompagnement protégé des enfants

Il s'agit d'une évaluation menée par l'Observatoire départemental des violences envers les femmes, sur le dispositif d'accompagnement protégé des enfants dans le cadre des violences conjugales. Cette étude a été réalisée à partir des comptes-rendus effectués par les accompagnantes lors des trajets et entretiens avec les parents, mais aussi à partir des documents de Justice (jugements, notes d'incident, etc.) concernant les 40 MAP qui ont été mis en œuvre. Cette étude a permis de montrer que la MAP est un véritable outil de protection.

Évaluation du dispositif de protection des femmes en très grand danger (portable d'alerte)

Cette évaluation a été menée en partenariat avec le Parquet de Bobigny, le Tribunal de grande instance de Bobigny, la DTSP93, la Délégation aux Droits des Femmes, les associations SOS victimes 93 et SOS Femmes 93, le CFCV ; Mondial Assistance et Orange.

- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluation du soutien du Département aux associations intervenant dans le champ de la lutte contre les discriminations

Analyse des interventions des associations soutenues par le Département dans le champ de la lutte contre les discriminations

Modalités	Co-réalisation en interne DPAS / SPGE-DSOE
Personne référente	De manière transitoire : Ingrid Comte Dans le cadre du transfert de la gestion au SAG, une personne sera identifiée par le service.
Méthode	Analyse des bilans des structures, questionnaire
Echéance	2017-2018

Programme Prévention et promotion de la santé

Le Département s'est positionné, depuis de nombreuses années, comme coproducteur de santé publique avec comme finalités de contribuer à l'élévation du niveau de santé de la population et à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Il intervient dans la promotion et l'éducation pour la santé, la prévention et le dépistage des maladies infectieuses et cancéreuses et la prévention bucco-dentaire. Il mène également des activités de veille sanitaire afin d'orienter l'action de prévention, de dépistage et de facilitation de l'accès aux soins.

Le Département a notamment choisi d'assurer, par délégation de compétences de l'Etat, la politique vaccinale, la lutte contre la tuberculose, les infections sexuellement transmissibles (IST) et le cancer.

Les interventions de la collectivité déclinent les objectifs suivants :

- développer une démarche intégrée de lutte contre les maladies infectieuses et une polyvalence d'intervention auprès du public,
- renforcer et adapter la stratégie du « aller vers » en fonction des territoires et des publics, et inscrire les personnes dans un parcours de santé, notamment celles les plus éloignées de la prévention et les plus vulnérables,
- renforcer les partenariats institutionnels et opérationnels localement.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

La démarche d'évaluation de ce programme vise principalement :

- à évaluer les stratégies d'intervention du service au regard des missions en délégation de l'Etat (ex : dépistage ciblé de la tuberculose) également objet de conventions financières ;
- à évaluer l'impact de la réorganisation du service sur l'accès à la prévention des usagers (regroupement des centres notamment) ;
- à évaluer l'impact de l'évolution de la loi créant le dispositif CeGIDD en place depuis 2016, et son accessibilité dans le Département ;
- à pouvoir se comparer à d'autres structures ;
- à évaluer le programme bucco-dentaire porté par le Département depuis 1984 dans le cadre de la refonte du programme prévue en 2016-2017.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Evaluation du plan de dépistage systématique de la tuberculose

Plusieurs études ont concerné l'évaluation du dépistage actif de la tuberculose :

- ✓ Évaluation du dépistage actif (Djibril Dia 2014)
- ✓ Évaluation de la stratégie dans les foyers de travailleurs migrants (Patrick Dziedjou 2015)
- ✓ Évaluation de la consultation de Clichy-sous-Bois (Laura Bredin 2015)
- ✓ Synthèse sur les foyers de travailleurs migrants (Chantal Mannoni 2013)

Ces études avaient pour objet de faire le point sur les stratégies menées par le Département pour le dépistage de la tuberculose chez les personnes en foyers de travailleurs migrants et dans le cadre d'un dispositif pilote mis en place à Clichy-sous-Bois pour le dépistage des familles primo-arrivantes. L'enjeu pour chacun consiste notamment à mieux comprendre les modes de vie pour comprendre les modalités de transmission de la tuberculose et ainsi améliorer le ciblage et le recours au dépistage.

Etat des lieux du dispositif de vaccination du Département (Morgane Linard, 2015)

Une étude est en cours de réalisation dans le cadre de la veille en santé portée par la DPAS qui porte sur l'accessibilité des soins de proximité à Villepinte.

- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluation de la stratégie du « aller vers »

Analyse de l'impact sur le recours au dépistage des usagers du regroupement des centres et de la mise en œuvre des antennes, ainsi que la mise en œuvre d'actions hors les murs

Modalités	Suivi en interne des actions hors les murs, stagiaire pour le bilan de l'effet du regroupement des centres
Personne référente	Mathilde Marmier
Méthode	Analyse géographique du recours au dépistage – analyse en continu de fiches bilans des actions hors les murs
Echéance	2017

Evaluation de la stratégie de prévention sanitaire et du développement de la polyvalence

Evaluation de la mise en œuvre d'une dimension forte du projet de service concernant la polyvalence de l'intervention autour des maladies infectieuses

Modalités	Suivi en interne via le système d'information
Personne référente	Laura Sulli
Méthode	Suivi en continu des indicateurs de consultations
Echéance	En continu à partir de 2017

Etude sur le public accueilli au Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic

Analyse des caractéristiques du public accueilli au CeGIDD, à mettre en perspective avec la réorientation des priorités en la matière, et analyse des effets de la création du CeGIDD

Modalités	Réalisation de l'étude au sein du SPAS par un stagiaire en santé publique
Personne référente	Isabelle Nicoulet
Méthode	Analyse quantitative d'un questionnaire mis en place au CeGIDD
Echéance	2017

Evaluation du programme bucco-dentaire

Evaluation du programme mis en place depuis 1984, suite à la refonte du programme (passage en appel à projet et diversification des publics et des stratégies d'intervention).

Modalités	Recrutement d'un interne en santé publique
Personne référente	Mathilde Marmier
Méthode	Analyse des bilans d'activité et évaluation qualitative (cadre à définir)
Echéance	2017

Programme Prévention des conduites à risque

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

Les évaluations de ce programme portent sur les actions menées ou accompagnées par la MMPCR en matière de prévention des conduites à risques, ainsi que sur des études qui contribuent à la connaissance de la problématique des conduites à risques sur le département de Seine Saint Denis, mais aussi de Paris, plus particulièrement concernant le public jeune et en vulnérabilité. Par ailleurs, la MMPCR peut être amenée à initier ou accompagner l'évaluation d'actions de prévention des conduites à risques ou des publics concernés.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Pour mieux appréhender la complexité de la question des conduites à risque en contexte de migration, la Mission de prévention des conduites à risques a commandité, en 2011, une enquête à Pascale Jamouille, anthropologue spécialiste de l'exil et de la précarité. Cette étude a été restituée en octobre 2013 et septembre 2014. Cette étude a souligné que la problématique des conduites à risques « chez » les migrants n'est pas spécifiquement liée à leur capital culturel, mais plutôt à la réalité de leurs parcours d'exil, des heurts et des rencontres de celui-ci et des marques psychiques qu'il a pu laisser chez chacun.

Une évaluation de l'expérimentation d'un programme de renforcement des compétences psychosociales « Vers le pacifique » au collège JJaurès de Saint Ouen a été menée en 2015, en lien avec la DEJ.

En 2015 et 2016, certaines formations sur sites dispensées par le MMPCR en Seine-Saint-Denis ont fait l'objet d'une évaluation dans le but de tirer des enseignements et des conditions de transférabilité sur d'autres territoires.

Le dispositif « Tête-à-tête » a fait l'objet en 2016 d'une recherche action à visée prospective, en partenariat avec l'ARS et la Région IDF. Elle a porté à la fois sur les orientations stratégiques du « Tête-à-tête » sur la mise en œuvre opérationnelle de ses activités et sur les savoir-faire des professionnels.

- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluation du Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires (DESU) « prévention des conduites à risques »

Depuis 2008, la Mission de prévention des conduites à risques et l'Université Paris 8 ont mis en place un Diplôme d'Etudes Supérieures d'Université (DESU) sur le champ de la prévention des conduites à risques. Intitulé « Conduites à risques : logiques et méthodes de prévention en contexte », il permet aux professionnels travaillant sur le territoire de Seine-Saint-Denis, dans les secteurs en lien avec les questions relatives aux conduites à risques, de suivre une formation diplômante. Cette évaluation a pour but d'apprécier les parcours professionnels des élèves.

Partenaire	Université Paris 8
Modalités	Réalisation en interne
Personne référente	B.Azocar, D.Lamarche
Méthode	Questionnaires, entretiens collectifs
Echéance	2017

Evaluation de la Mission Papillagou (2016 - ARS)

Cette évaluation, pilotée par l'ARS, vise à apprécier les effets du projet « Papillagou » auprès des élèves.

Modalités	Evaluation réalisée par le laboratoire de recherche de Ville Evrard, à la demande et avec le soutien de l'ARS
Personne référente	E. Meunier, D. Lamarche
Méthode	A préciser
Echéance	Engagée

Evaluation externe du Centre de ressources de la MMPCR

Il s'agit de mener une évaluation, externe auprès des partenaires de terrain et institutionnels, sur leur représentation de la MMPCR et ce qu'ils en attendent. Cette évaluation sera menée en 2018 et servira d'appui et d'enseignements pour ajuster le projet et élaborer une nouvelle convention entre Paris et le Département.

Partenaires	Mairie de Paris, partenaires internes aux collectivités et externes
Modalités	A définir
Personne référente	A préciser
Méthode	Questionnaires et entretiens auprès des acteurs
Echéance	2017-2018

Mission Autonomie

La mission autonomie regroupe deux politiques publiques : le programme personnes âgées et le programme personnes handicapées.

- **La démarche d'évaluation de cette mission**

Un nouveau schéma Autonomie va être mis en place en 2017, il succédera aux schémas Personnes âgées et Personnes handicapées. Il s'agira de mettre en place des outils de suivi et d'évaluation. Cependant, des projets d'évaluation thématiques seront menés dans chacun des champs respectifs.

- **Réalisations du PPE 2013-2015**

Un bilan quantitatif de la première et de la seconde convention avec la CNSA a été réalisé par la DPAPH.

- **Etudes et évaluations programmées**

Etude sur les besoins et les effets de l'accompagnement des usagers par les services d'aide à domicile

Il s'agira d'interroger directement des usagers sur leurs attentes, leurs besoins, leurs satisfactions et sur les effets ressentis de leur accompagnement à domicile.

Cette étude contribuera à améliorer la connaissance des besoins de la population, dans le contexte de la territorialisation du Pôle Solidarité. Les enseignements pourront permettre d'ajuster si nécessaire la convention avec la CNSA prévoyant la structuration et la modernisation des services à domicile.

Partenaires	Evolia, services d'aide à domicile, CCAS
Modalités	A préciser
Personne référente	Chargé de projet CNSA
Méthode	Questionnaires, analyse des bilans CNSA
Echéance	A partir du second semestre 2017

Programme Personnes âgées

Le Schéma départemental en faveur des personnes âgées 2013-2017 se déclinent en trois orientations :

- Favoriser l'accès aux droits et le respect du choix de vie des personnes âgées en les associant aux prises de décisions qui les concernent et en garantissant une information claire et accessible ;
- Développer une offre de services diversifiée et de qualité en soutenant le choix du domicile ;
- Maintenir le lien social en encourageant les initiatives de proximité, les relations intergénérationnelles, la participation aux activités culturelles et en facilitant les déplacements des personnes âgées.

Le Département agit ainsi pour prévenir la perte d'autonomie, lutter contre l'isolement des personnes âgées et prévenir la maltraitance.

Les principales prestations en direction des personnes âgées sont l'évaluation médico-sociale, l'Allocation départementale personnalisée d'autonomie (ADPA), l'aide sociale à l'hébergement, l'aide ménagère, le forfait Améthyste, la tarification, le suivi et le contrôle des établissements d'accueil et d'hébergement et des services d'aide et d'accompagnement à domicile, le soutien au développement des places d'accueil en établissement (subventions à

l'investissement), le développement de l'accès des personnes âgées aux sports, aux loisirs, à la culture et plus globalement à la vie sociale (subventions aux associations, partenariats internes au Département).

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Bilan intermédiaire du schéma en faveur des personnes âgées 2013-2017

Réalisé en 2015, il comporte un volet quantitatif et un volet qualitatif, dont les éléments ont été recueillis auprès des services de la DPAPH et des partenaires du schéma.

Evaluation du dispositif « Groupes d'échanges professionnels sur la relation d'aide » destiné aux aidants professionnels

Le dispositif « Groupes d'échanges professionnels sur la relation d'aide » destiné aux aidants professionnels, a pour objectif de proposer aux aides à domicile un espace d'expression et de réflexion sur leurs pratiques professionnelles pour leur permettre de mieux accompagner les personnes âgées. Cette évaluation présente les effets de ces groupes d'échanges sur la professionnalisation des aidants professionnels. Une dizaine d'entretiens ont été menés auprès des aides à domicile et des psychologues, et des questionnaires ont été adressés aux aidants professionnels et aux responsables de structure d'aide à domicile.

- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluations thématiques sur des enjeux spécifiques à la politique en faveur des Personnes âgées

Les sujets de ces évaluations sont à définir, en lien avec les instances de pilotage et de suivi du Schéma Autonomie.

Programme Personnes handicapées

Le Schéma départemental en faveur des personnes handicapées 2012-2016 poursuit quatre objectifs :

- Assurer un niveau d'information de qualité à destination des usagers, des familles et des professionnels,
- Structurer la coordination territoriale et départementale des acteurs au service des personnes handicapées,
- Mieux accompagner les parcours de vie pour anticiper les changements et faciliter les transitions,
- Développer une offre de services diversifiée et complémentaire.

Le Département évalue les besoins des personnes et les oriente sur la base de leur projet de vie. Il souhaite favoriser la participation des personnes handicapées à la vie de la cité en facilitant leurs déplacements et leur accès aux activités culturelles et sportives. Il intervient aussi pour prévenir la maltraitance.

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) assure l'information et l'orientation des usagers et de leurs familles, l'évaluation des besoins et la notification des décisions d'attribution d'allocation, d'aide et/ou d'orientation dans le domaine de la scolarisation, de la formation, de l'insertion professionnelle et de l'emploi, de l'accompagnement et de l'hébergement.

La Direction de la population âgée et des personnes handicapées (DPAPH) met en œuvre les prestations suivantes : l'aide sociale à l'hébergement, l'aide ménagère, la mise à disposition d'une offre de transport spécialisé, la tarification, le suivi et le contrôle des établissements d'accueil et d'hébergement et des services d'aide et d'accompagnement à domicile, le soutien au développement des places d'accueil en établissement, le développement de l'accès des personnes handicapées aux sports, aux loisirs, à la culture et plus globalement à la vie sociale.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Bilan intermédiaire du Schéma en faveur des personnes handicapées 2012-2016

Il a été réalisé par la DPAPH.

- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluations thématiques sur des enjeux spécifiques à la politique en faveur des Personnes handicapées

Les sujets de ces évaluations sont à définir, en lien avec les instances de pilotage et de suivi du Schéma Autonomie. Parmi les dispositifs qui pourraient être évalués, en lien avec les travaux de la CNSA sur ces sujets, sont envisagés :

- Fonds de compensation du handicap : analyse du recours des usagers et des freins à l'accès à cette prestation
- AAH : analyse du taux de refus
- AVS : analyse de l'augmentation des demandes et des conséquences des refus

Evaluation des plans d'accompagnement globaux

Analyse de la mise en œuvre et des effets des plans d'accompagnement globaux mis en place dans le cadre de la Réponse accompagnée pour tous, en vue de réajuster le dispositif

Modalités	A définir
Personne référente	Blandine François
Méthode	Analyse documentaire, questionnaires
Echéance	2018-2019

Etude quantitative sur le public de la MDPH

Analyse des caractéristiques du public de la MDPH ayant recours aux différentes prestations.

Partenaires	CAF, DPAPH, ESMS, CCAS
Modalités	Piloté par la MDPH, soutien de la DSOE
Personne référente	P.Sacerdoti
Méthode	Exploitations des données de la MDPH
Echéance	2017

Etude qualitative sur le public de la MDPH

Analyse du parcours du public de la MDPH, de ses représentations et attentes vis-à-vis de l'institution

Partenaires	Associations d'usagers
Modalités	Piloté par la MDPH, soutien de la DSOE, recours à un stagiaire
Personne référente	Lola Narritsens
Méthode	Recueil de la parole des usagers de la MDPH : questionnaire et entretiens
Echéance	2017

Mission Emploi, insertion et attractivité territoriale

La Mission Emploi, insertion et attractivité territoriale se décline en quatre politiques publiques :

- Programme Insertion par l'emploi
- Programme Attractivité territoriale
- Programme Economie sociale et solidaire.

Programme Insertion par l'emploi

Le Département, chef de file en matière d'insertion des allocataires du Revenu de solidarité active, coordonne et anime l'action dans ce domaine, notamment via la signature d'un Pacte territorial d'insertion avec ses principaux partenaires.

Dans le cadre du programme Insertion, le Département assure l'accès des personnes à l'allocation RSA. Il a la responsabilité de l'orientation des allocataires soumis à l'obligation d'accompagnement vers un service référent (Pôle emploi, Projets de ville RSA, service social départemental, associations), qui les accompagne ensuite dans leurs parcours d'insertion. Il a en charge la contractualisation avec les allocataires.

Le Département met à disposition des allocataires du RSA une offre de formation et d'insertion. Dans ce cadre, il délivre des prestations telles que l'allocation personnalisée de retour à l'emploi (APRE), des aides à l'insertion sociale et le Fonds d'aide aux jeunes.

Une évolution d'organisation est en cours : la fusion du service de l'insertion et de la solidarité de la DPAS avec et de la DEEFI. Le programme d'évaluation de la nouvelle direction devra être adapté aux évolutions de politiques publiques engagées.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

La démarche d'évaluation de ce programme vise à évaluer prioritairement :

- les effets et l'efficacité des actions confiées à des tiers financés par le Département (opérateurs du PDI) : taux de remplissage des actions, taux de sortie emploi ;
- l'évolution du service rendu aux usagers dans les Projets de ville RSA et son impact sur les parcours des allocataires ;
- l'évolution du public RSA et notamment ceux pour lesquels les parcours à mettre en place sont les plus complexes (public ancien), en tentant de rendre compte de la dynamique des parcours (mobilisation / satisfaction du publics) ;
- les impacts des dispositifs départementaux : comparaison par échantillonnage aléatoire et représentatif (randomisation) des taux de sortie et progression des allocataires du RSA suivis et non suivis ; comparaison des coûts et efficacité des actions et des types de parcours proposés aux allocataires du RSA.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Evaluation du dispositif Projets de ville RSA

La mission des Projets de ville est d'accompagner une partie des allocataires dans leur parcours d'insertion. La question principale de cette étude, réalisée en 2013, est la suivante : dans quelle mesure les Projets de ville contribuent-ils à offrir aux personnes suivies un accompagnement adapté à leur situation et à leurs besoins dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle ? L'étude, qui s'est principalement appuyée sur l'analyse des bilans quantitatifs et qualitatifs des PDV et sur une série d'entretiens avec des professionnels, a abordé les caractéristiques

et besoins du public accompagné, la mobilisation du public, les contrats d'engagement réciproque, les partenariats, les prescriptions, ainsi que les actions collectives.

Evaluation de l'accompagnement des allocataires du RSA par les Projets de ville

Cette évaluation réalisée en 2015 présente une analyse approfondie de l'accompagnement par les Projets de ville, du public auquel il s'adresse, des effets qu'il produit et des perceptions des professionnels et des allocataires. A cet effet, une analyse de parcours a été réalisée, ainsi que des entretiens avec les parties prenantes et les bénéficiaires de cette politique.

Evaluation des besoins du public bénéficiaire du RSA depuis plus de 3 ans

Une évaluation des besoins du public bénéficiaire du RSA depuis plus de 3 ans a été réalisée en 2013. Elle avait pour objectifs d'avoir une meilleure connaissance du public considéré comme de fait le plus en retrait de l'accompagnement et de ses problématiques, pour enrichir l'accompagnement des professionnels et créer les conditions du développement d'actions spécifiques adaptées. Elle s'est appuyée sur l'analyse de données statistiques sur le public et son accompagnement.

Evaluation de l'impact des équipes pluridisciplinaires

Cette étude a permis d'évaluer le rôle mobilisateur des équipes pluridisciplinaires (EP) pour le public : il s'agissait de savoir dans quelle mesure le fait de voir sa situation examinée en EP, ou de se voir adresser un courrier de relance ou de convocation en amont, joue un rôle favorisant la mobilisation des bénéficiaires auprès d'un service référent. Elle a été réalisée en 2013 à partir des données enregistrées dans WebRSA au cours des 15 premiers mois d'utilisation du logiciel pour traiter la procédure EP.

Etude sur les allocataires non orientés

Le Service de l'Insertion et de la Solidarité et le Pôle Veille de la DEEFI ont initié en juillet 2016 une démarche visant à analyser le profil des bénéficiaires du RSA non orientés à ce jour (bénéficiaires avec une date de demande de RSA inférieure au 1er janvier 2012, donc plus anciens dans le dispositif) et à les orienter vers un service référent. L'objectif de mieux connaître les caractéristiques de ce public afin de pouvoir les orienter vers le service référent adéquat, voire développer une offre d'accompagnement spécifique à destination de ce public. La première partie de cette démarche, menée à l'été 2016, a permis de préciser les caractéristiques (sexe, âge, composition familiale, inscription à Pôle emploi, ancienneté dans le dispositif, dernière activité connue...) des 21 588 bénéficiaires non orientés. La seconde étape visera à réaliser des projections d'orientation vers les différents services référents, et à définir un plan de rattrapage de ces orientations.

• Etudes et évaluations programmées

Evaluation de l'offre d'insertion et de formation du Programme départemental d'insertion

Mise en place d'une évaluation de toutes les actions et dispositifs d'insertion du PDI afin de mesurer de l'impact de l'offre d'accompagnement et d'insertion

Partenaires	DSOE
Modalités	Réalisation en interne DEIAT, avec l'appui du SPGE-DSOE – SIS
Personne référente	Sophie Gougeon
Méthode	Création d'un outil bilan commun aux actions Exploitation des données webRSA sur la mobilisation des actions Création d'un suivi statistique des allocataires dans chaque action (grille commune à tous les partenaires, par allocataire)
Echéance	2016-2017

Etude de parcours des allocataires du RSA accompagnés par les Projets de ville RSA, et par Pôle Emploi

Dans le prolongement de l'étude réalisée en 2015 à partir d'un échantillon d'allocataires, analyse des caractéristiques, du parcours et de l'accompagnement de l'ensemble des allocataires accompagnés par les Projets de ville RSA.

Dans le cadre du partenariat avec Pôle Emploi inscrit dans le PTI, évaluation des parcours des allocataires inscrits comme demandeurs d'emploi (suivis notamment des formations Pôle Emploi réalisées par les allocataires du RSA).

Modalités	A définir
Personne référente	Pôle Etude de la DEIAT
Méthode	Exploitation des données issues de webRSA / Pôle Emploi
Echéance	2017/2018

Etude comparée sur le parcours de bénéficiaires du RSA

Etude comparée sur le parcours de bénéficiaires du RSA, suivis ou non suivis : mesurer de l'impact de l'offre d'accompagnement et d'insertion

Partenaires	DSOE
Modalités	A définir
Personne référente	Co réalisation DEIAT / DSOE
Méthode	Randomisation : Echantillon représentatif de bénéficiaire du RSA accompagnés comparé à un échantillon représentatif de BRSA non accompagnés
Echéance	A définir

Evaluation de la mobilisation des publics non orientés

Questionnaire et analyse du taux de mobilisation pour mieux connaître le public et par la suite répondre à l'obligation légale qui incombe au Département d'orienter vers un service référent tout bénéficiaire du RSA

Partenaires	DSOE
Modalités	Marché
Personne référente	SOMP
Méthode	- envoi d'un questionnaire à l'ensemble du public des non orientés (chiffre à stabiliser : aux alentours de 18 000) - Réalisation d'entretiens de diagnostic/d'orientation et/ou d'accompagnement
Echéance	2017 si financement FAPI obtenu

Programme Attractivité territoriale

Les objectifs stratégiques de ce programme, qui vont être révisés avec la fusion des missions d'insertion (SIS) pour recentrer les politiques départementales de relations aux entreprises dans une dynamique d'emploi et d'insertion, sont les suivants :

- soutenir et accompagner la création ou la reprise d'entreprises en Seine-Saint-Denis, favoriser l'ancrage territorial des entreprises et le développement de l'emploi par le soutien à la croissance et à la compétitivité du tissu économique,
- contribuer à la dynamique du tissu économique local, de l'écosystème séquano-dyonisien à travers l'animation économique,
- renforcer l'excellence territoriale et soutenir les projets économiques du territoire en facilitant l'implantation d'entreprises, créer les conditions du développement de l'offre d'accueil (incubateur, pépinières, hôtels d'entreprises et tiers lieux) en confortant le parcours résidentiel des entreprises en Seine-Saint-Denis,
- promouvoir l'innovation dans les entreprises et soutenir la recherche publique.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

Les évaluations en projet concernent principalement les impacts de différentes formes de soutien à l'attractivité du territoire (entreprenariat, accompagnement territorialisé...).

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Des bilans quantitatifs réguliers ont été réalisés sur les dispositifs d'aide à la création et à la reprise d'entreprise (aide au financement, hébergement / parcours résidentiel, accompagnement) qui ont permis de confirmer la dynamique entrepreneuriale de la Seine Saint Denis.

- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluation de l'accompagnement des porteurs de projet à la création et reprise d'entreprise

Analyse des effets des dispositifs d'accompagnements des porteurs de projets en direction du public en insertion professionnelle (allocataires du RSA, chômeurs de longue durée, jeunes en insertion...) vers la création d'activités.

Partenaires	CCIP 93, CMA, plates formes de prêts d'honneur et autres partenaires, incubateurs et pépinières, EPT de Seine-Saint-Denis, Conseil régional
Modalités	A définir
Personnes référentes	En attente de recrutement (cheffe de service Charlotte CORRIUS en attendant)
Méthode	Analyse de données et suivi de cohortes de porteurs de projets
Echéance	2018 - 2019

Evaluation des actions de soutien aux pôles de compétitivité

L'évolution du partenariat avec les pôles de compétitivité nécessitée par la nouvelle politique d'emploi et d'insertion doit faire l'objet d'un premier travail d'évaluation.

Partenaires	ADVANCITY, ASTECH, CAP DIGITAL, MEDICEN, SYSTEMATIC
Modalités	A définir, possibilité de se centrer sur telle ou telle thématique, voire réalisation de plusieurs évaluations
Personnes référentes	Ouafae BENSLIMANE
Méthode	A définir
Echéance	Second semestre 2017

Programme Economie sociale et solidaire, emploi et formation

Les objectifs stratégiques de ce programme sont les suivants :

- créer les conditions d'une forte mobilisation des acteurs en faveur de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle,
- développer des réseaux d'entreprises pour l'emploi notamment dans les filières prioritaires avec les TPE et les PME,
- mettre en œuvre des actions en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle, notamment au travers les clauses sociales, les Chartes pour l'emploi, et les passerelles entreprises,
- favoriser la qualification des habitants, particulièrement des jeunes sortis du système éducatif sans qualification,
- contribuer au développement d'emplois locaux et « non délocalisables » en appuyant les initiatives locales.

• La démarche d'évaluation de ce programme

Il s'agira de rechercher l'optimisation des moyens alloués au développement du secteur de l'ESS et de mesurer l'impact de l'appui aux structures, notamment sur la création d'emplois locaux en intégrant le développement de nouveaux appels à projets du PDIE renouvelé

• Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016

Evaluation de l'appel à projet « Economie sociale et solidaire »

Elle a été menée en 2015, il s'agissait de s'intéresser aux caractéristiques des structures et des projets soutenus et d'analyser les effets du soutien du Département sur l'emploi, l'activité des structures et le territoire. Parmi les préconisations formulées, l'annualisation des appels à projets vient d'être mise en œuvre. Cet exercice pourrait être renouvelé sur une nouvelle période triennale rétrospective en 2019

Bilan de la plate-forme de stages

Participation à l'élaboration du bilan de la plate-forme de stages en Seine-Saint-Denis en lien avec la DEJ en 2014.

Evaluation du dispositif « Libérez votre avenir professionnel »

Elle a été menée en 2014 et 2015, en collaboration avec l'Université Paris 10. Elle s'est appuyée sur le suivi de groupes témoins, des questionnaires et entretiens en direction des publics en insertion. Le travail ainsi réalisé a pu nourrir la réflexion départementale sur la mixité des métiers dans le cadre de la candidature du Label diversité.

- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluation de la mise en œuvre des clauses sociales dans la commande publique

Analyse de l'effet de l'application des clauses sociales sur l'insertion des publics et de l'emploi local, en fonction de l'accompagnement réalisé.

Partenaires	Inser'éco DIRECCTE
Modalités	A définir, possibilité de se centrer sur telle ou telle thématique, voire réalisation de plusieurs évaluations
Personnes référentes	Jean Gael BACCHELLI
Méthode	Enquêtes qualitatives et analyse des données, comptabilisation des heures et sorties positives par des tableaux de bord
Echéance	2017/2018

Evaluation des chartes « Seine-Saint-Denis égalité »

Analyse des effets des engagements des entreprises partenaires dans le cadre des chartes en matière d'emploi local et d'égalité .Recherche de cohérence avec les chartes ETAT « entreprises et quartiers »

Partenaires	SNCF, ORANGE, RATP, SALVIA, Fédération du prêt à porter
Modalités	A définir
Personnes référentes	Rafael PEREZ
Méthode	Enquêtes et sondages, comptabilisation des moyens mobilisés et recensement des publics bénéficiaires
Echéance	Second semestre 2017 /2018

Mission Education

La Mission Education se décline en trois politiques publiques :

- Programme Accueil des collégiens et la communauté éducative
- Programme Projet éducatif départemental
- Programme Actions pour la jeunesse

Programme Accueil des collégiens et de la communauté éducative

Ce programme porte les efforts d'investissement réalisés par le Département depuis plusieurs années : mise en œuvre du Plan exceptionnel d'investissement voté en 2010, suivi du Plan ambition collèges voté en 2014, prévoyant sur la période 2015-2021 la création de 8 collèges, la reconstruction de 8 établissements et la rénovation de quelque 80 collèges (dont 8 rénovations lourdes et 14 rénovations fonctionnelles et énergétiques).

Les principaux objectifs du Département sont de mettre à disposition des collégiens et des communautés éducatives des équipements et ressources répondant aux besoins des usagers, de répondre de manière optimisée à l'augmentation des effectifs de collégiens grâce aux analyses de démographie scolaire dans le cadre des plans exceptionnels d'investissement, de moderniser le cadre de travail des communautés éducatives et des collégiens et l'adapter aux nouveaux enjeux éducatifs et d'optimiser la répartition de ces ressources et veiller à l'équité territoriale.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

Il est proposé que les projets d'évaluation de ce programme soient centrés sur la politique et les usages numériques dans les collèges.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Evaluation du Plan numérique pour l'Education et la jeunesse

Plusieurs enquêtes d'évaluation des usages numériques dans les collèges de Seine-Saint-Denis, ont été menées par des enseignants-chercheurs.

- « Photographie sur le numérique dans les collèges de la SSD » par enseignant-chercheur de Paris VI - Paris XIII (UPMC) (année scolaire 2012-2013)
- « Regard sur les ENT déployés en SSD » par enseignants-chercheurs de l'Université de Cergy Pontoise (UCP) (année scolaire 2013-2014) cofinancement CG-rectorat.
- « Les usages dans nouveaux collèges numériques » par enseignants-chercheurs de l'Université de Cergy Pontoise (UCP) (année scolaire 2014-2015)

D'autres évaluations ont été menées :

- ***un travail de suivi-évaluation de la mutualisation des agents ATTEE de maintenance a été mené en 2014 ;***
- ***l'évaluation du Plan exceptionnel d'investissement.***

- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluation en continu de la stratégie numérique en direction des collégiens

Il s'agit de construire un programme d'évaluation de la nouvelle stratégie numérique éducative départementale validée en 2016, en coordination avec la stratégie numérique départementale. Cette évaluation devra inclure des critères de réussite éducative des collégiens, mais aussi des éléments sur l'appropriation en termes d'accompagnement aux usages de la part des parents des collégiens de Seine-Saint-Denis, et objectiver la notion de « fracture numérique » sur le territoire.

Partenaires	Direction Académique, Rectorat, Direction du numérique et des systèmes d'information du Département, conseil départemental du numérique, DSOE, SPEJ, etc...
Modalités	Démarche annuelle et ciblée sur quelques collèges
Personnes référentes	Alice GIRALTE directrice adjointe, Yacine DIALLO et équipe du pôle TIE
Méthode	A remplir
Echéance	Premier rendu attendu pour septembre 2017

Evaluation des usages numériques des 12 collèges « Tout numérique »

Identifier les formes d'appropriation, les changements dans les pratiques professionnelles, les difficultés et les besoins exprimés par les utilisateurs afin d'identifier des freins et des leviers dans l'accompagnement des établissements sur le déploiement et l'usage du numérique et la montée en compétence de la communauté éducative, notamment quant à la réussite scolaire des élèves.

Partenaires	DSDEN - Pôle Numérique du Rectorat - Laboratoire de recherche de l'université de Cergy Pontoise (UCP) - 12 collèges numériques
Modalités	Externe / enseignants-chercheurs de l'université de Cergy Pontoise
Personnes référentes	Abdessamed HAMDOUN
Méthode	Etude quantitative et qualitative : exploitation des mesures statistiques, entretiens, sondages et enquêtes en ligne,
Echéance	2017

Evaluation des usages numériques des collèges préfigurateurs du plan numérique national

Dans le cadre de la préfiguration, une évaluation des dispositifs et des usages est mise en place dans le cadre de la première année pleine de fonctionnement et prise en charge par l'académie de Créteil. Cette évaluation a pour but de mesurer les usages des élèves et des enseignants (car il s'agit d'une dotation individuelle) et d'envisager les dispositifs d'accompagnement et de médiation numérique à mettre en place pour une appropriation plus aisée par les utilisateurs.

Partenaires	DSDEN - Pôle Numérique du Rectorat - 12 collèges numériques
Modalités	Externe / Rectorat de Créteil et leurs partenaires
Personnes référentes	Abdessamed HAMDOUN
Méthode	Visites en collège et mise en place d'un observatoire académique par le rectorat (inspecteurs, formateurs DANE, personnes ressources de Canopé, etc.) Exploitation des statistiques : données sur les logiciels les plus utilisés et les sites internet les plus consultés ; données sur la fréquence d'usage des utilisateurs, par profil
Echéance	2016-2018

Programme Projet éducatif départemental

Le Projet éducatif départemental (PED) regroupe toutes les actions éducatives menées par ou avec le soutien du Département, qui veille à leur cohérence globale en lien avec l'ensemble des directions qui portent les actions. Les dispositifs ainsi fédérés sont très divers et portent sur des thématiques variées : Odyssee jeunes, appels à projets pédagogiques (notamment liés au développement durable et à l'engagement citoyen), travail sur la pause méridienne, fréquentation et qualité de la restauration scolaire, santé des collégiens, temps libre, parcours de découvertes urbaines, mission de prévention de la violence, Conseil départemental des collégiens, etc.

Le Département anime le dispositif Plus Citoyen, destiné à aider les groupes de jeunes de 16 à 30 ans qui souhaitent monter un projet participant aux enjeux de citoyenneté et d'engagement. Le Département souhaite enfin favoriser la mobilité européenne des jeunes, en particulier celle des apprentis et des jeunes en insertion.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

Le Projet éducatif départemental de la Seine-Saint-Denis opère en 2016 une transition importante. En effet, suite à l'évaluation du premier projet adopté en 2012, une nouvelle version du PED a été adoptée par l'assemblée départementale à l'automne. Riche des enseignements de l'évaluation, conduite en partenariat avec l'IFE, et de l'expérience acquise lors de trois années de mise en œuvre, ce nouveau PED devra faire l'objet d'un suivi-évaluation afin de s'assurer de l'adaptation des dispositifs et plus largement des politiques publiques aux nouveaux objectifs du projet. Les sujets d'enjeux sont donc multiples : territorialisation des actions éducatives, lien avec les élèves et les parents, citoyenneté et éducation au développement durable, éducation à la citoyenneté et aux médias...

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Évaluation du Projet éducatif départemental

Elle a été engagée en septembre 2015, afin de mesurer son impact et de poser les fondements du nouveau PED. Cette évaluation a été menée en partenariat avec l'Institut Français de l'Éducation. La démarche a associé tous les acteurs concernés : jeunes, parents, Education nationale, services du Département, villes, et monde associatif. L'évaluation s'est orientée sur 3 questionnements : les disparités territoriales dans l'action éducative départementale, la place des adolescents et celle des parents.

L'évaluation du dispositif ACTE (Accompagnement des collégiens temporairement exclus)

Le dispositif ACTE a fait l'objet d'une évaluation réalisée par l'OUIEP (Observatoire universitaire international Education et Prévention) de l'Université Paris Est Créteil qui s'est attachée à interroger : les caractéristiques des dispositifs locaux et du programme départemental, les profils des élèves accueillis et les usages des dispositifs dans la prise en charge. Les conclusions synthétiques de l'étude sont les suivantes : un dispositif bien perçu par les acteurs, un programme et des dispositifs variés, des porteurs de dispositif isolés, des activités de resocialisation variées, une continuité scolaire difficile à assurer, un profil d'élève différencié entre les filles et les garçons, un nombre d'élèves temporairement exclus pris en charge dans le dispositif limité et des effets positifs significatifs mesurés sur la scolarité des élèves.

L'évaluation de la plate-forme des stages de 3ème

La plate forme des stages de 3ème répond de façon pertinente aux besoins des élèves en recherche de stages. 243 stages ont été pourvus sur l'année scolaire 2015/2016 ; 116 collèges se sont manifestés sur la plate forme, qui a enregistré près de 2 450 candidatures. L'évolution de cet outil, pour l'année scolaire 2016/2017 portera sur une réactivité plus importante encore des candidatures des élèves en proposant la possibilité de gérer sa candidature via les SMS et via son smartphone.

- **Etudes ou évaluations programmées**

Suivi-évaluation du Projet éducatif départemental II

Cette démarche sera engagée sur chacun des trois axes du PED, en choisissant plusieurs dispositifs. Il s'agit d'une approche particulière en direction des collégiens (critères de réussite éducative) et en direction des parents (connaissance des outils du département, implication des parents dans le rôle de co-éducation)

Partenaires	EPLE, fédération de parents, associations, direction académique, pôle pédagogique du Rectorat, Directions départementales concernées par le PED
Modalités	A définir
Personne référente	Alice GIRALTE Directrice adjointe, Maelys GOURIER responsable adjointe SPEJ
Méthode	A définir
Echéance	Premières démarches 2017, mais à poursuivre annuellement jusque 2020

Suivi-évaluation de l'appel à projets pédagogiques

Dans quelle mesure les actions mises en œuvre dans le cadre de l'appel à projet répondent aux orientations et priorités du PEDII ?

Partenaires	Education nationale – établissements - associations
Modalités	A définir
Personne référente	Marion Wacogne
Méthode	A définir
Echéance	2018

Suivi-évaluation des dispositifs d'aide à l'orientation

Parcours d'orientation et orientation : quelles interactions ?

Partenaires	Education nationale – établissements – parents – élèves – CIO – Entreprises - Associations
Modalités	Organisation en interne DEJ-BFOM
Personne référente	Nathalie Barny et Sihame Sbaï
Méthode	Pour la plate forme de stages : Gestion de l'outil informatique Pour les parcours de découverte : Sollicitation des établissements et des équipes pédagogiques Pour ces actions nous travaillons avec des partenaires en interne et en externe. (dimension transversale). Bilan en fin d'année scolaire avec les partenaires.
Echéance	En cours

Suivi-évaluation du projet Life + sur la réduction des déchets dans les cantines des collèges

Analyse des freins rencontrés lors de la mise en œuvre du projet, les forces, les faiblesses du projet, préconisations pour garantir la généralisation du projet et l'atteinte des objectifs

Partenaires	Institutionnels (DSDEN, Région IDF, Directions et services de la collectivité, ADEME, SITOM93, SYCTOM, CNFPT), Partenaires extérieurs (Concilio Ergonomie, les Petits Débrouillards, Ecophylle, De mon assiette à notre planète, France Nudge, Associations loi 1901)
Modalités	Co-réalisation en interne DEJ - SPGE-DSOE
Personne référente	Chef de projet DEIP/DEJ/SREG
Méthode	Analyse documentaire et statistique : projet européen, Rapports à la commission européenne, tableaux de bords annuels Questionnaires et/ou entretiens
Echéance	2017-2023

Autres études en cours ou en projet

Le suivi-évaluation des dispositifs d'aide à l'orientation est en cours de réalisation. Hormis la plate-forme de stages pour les élèves de 3^{ème}, le BFOM propose, dans ses actions d'aide à l'orientation, des parcours de découverte des métiers de filières dynamiques sur le territoire. Les métiers de l'aérien et ceux du numérique sont actuellement proposés aux équipes pédagogiques et aux collégiens. Nous ouvrons ce dispositif pour l'année scolaire 2016/2017 à 2 nouveaux parcours : « Industrie et savoir-faire » et « Mode et luxe ».

Programme Actions pour la jeunesse

Le Département a défini quatre orientations stratégiques :

- coordonner les politiques publiques départementales destinées aux jeunes,
- animer le réseau jeunesse,
- lutter contre les discriminations subies par les jeunes en lançant un diagnostic territorial avec l'appui du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET),
- favoriser la mobilité et la citoyenneté des jeunes.

Pour suivre l'évolution de ce Plan jeunesse, des instances de pilotage et d'animation (comité de pilotage politique, comité technique, groupe témoin de professionnels) ont été mises en place.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

Le nouveau Projet éducatif départemental adopté à l'automne 2016 comporte des enjeux importants en matière de territorialisation des actions éducatives, de coordination avec les services locaux, notamment municipaux (qui détiennent des compétences fortes sur le champ de la jeunesse). Aussi ces orientations doivent être suivies afin de garantir leur mise en place.

- **Etudes ou évaluations programmées**

Evaluation de l'animation départementale du réseau jeunesse

Analyse de la gouvernance de l'animation (qualité du partenariat, bonne articulation des différentes interventions, cohérence des espaces d'échanges, etc.).

Partenaires	CAF, DDCS, Fédération des centres sociaux, associations, municipalités
Modalités	A définir
Personne référente	Pascale Mouhot
Méthode	A définir
Echéance	2018

Evaluation des dispositifs Mobilité et Plus Citoyen

Analyse de la mise en œuvre et des effets des dispositifs Mobilité et Plus Citoyens afin d'ajuster éventuellement leurs critères et fonctionnements

Partenaires	Missions locales, Associations
Modalités	A définir
Personne référente	Pascale Mouhot
Méthode	A définir
Echéance	2019

Mission Culture, patrimoine, archives

La Mission Culture, patrimoine et archives se décline en trois politiques publiques :

- Programme Culture
- Programme Patrimoine culturel
- Programme Archives

Programme Culture

La politique culturelle du Département vise l'accès de chacun à la création, aux arts et à la culture. Son action est structurée autour du soutien à des résidences artistiques, à des scènes labellisées, à des équipements culturels et des festivals, ainsi qu'autour du développement de la coopération culturelle avec les communes. Le Département mène de nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle dans les collèges dans le cadre du Projet éducatif départemental. Enfin, il coordonne l'enseignement artistique dans les conservatoires et les pratiques artistiques en amateur.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

En matière de culture, l'objectif est à la fois d'avoir des éléments d'évaluation sur les principales actions culturelles portées par le Département, et d'apporter une analyse globale relative à l'offre culturelle, ses acteurs et les publics auxquelles elle s'adresse.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Evaluation de la démarche Figure libre, parcours artistiques dans le champ social

La DSOE accompagne la DCPSL, la DPAS, la DEF et la DPAPH sur l'évaluation en continu de la démarche Figure Libre, ce qui a vocation à se poursuivre en 2017 (sur les projets 2016). Une refonte des questionnaires évaluatifs est actuellement en cours.

Evaluation des résidences d'implantation

En 2016, a été réalisée l'évaluation du dispositif de résidences d'implantation (dispositif expérimental) sur la base de questionnaires adressés aux artistes, directions culturelles municipales, lieux culturels et relais locaux. Celle-ci nous a permis d'avoir une meilleure appréciation des effets du dispositif, en particulier en terme de création, de diffusion et d'action culturelle, d'analyser les conditions de mises en œuvre pour mieux faire apparaître les conditions de réussite et les points de vigilance en vue des futures résidences. Cette évaluation est actuellement en partage (bureau du spectacle vivant, MICOPTER, direction, villes et artistes impliqués, élue). Cette évaluation à mi-parcours devra être renouvelée, à l'issue de la première période de 3 ans ou de 5 ans (en cas de prolongation).

Cette première phase d'évaluation fait ressortir que nous manquons d'éléments concrets et objectivés sur la présence artistique sur l'ensemble du territoire départemental. Une étude pourra donc être lancée sur ce sujet.

Evaluation du schéma départemental d'enseignement artistique (SDEA)

L'évaluation du SDEA de 2007, amorcé en 2015, est en cours de finalisation par la DSOE et a été restituée aux partenaires de terrain lors de la rencontre professionnelle du 29/11/2016. L'évaluation de cette politique publique porte sur les missions de la MEPAA (l'observation, l'accompagnement des partenaires, l'animation de réseau) et les dispositifs mis en œuvre notamment les appels à projets (résidences artistiques en conservatoire, soutien aux projets inter-établissements, soutien aux projets locaux). L'évaluation a mobilisé une stagiaire en master II pendant 5 mois. Elle a réalisé des entretiens, contribué à l'analyse documentaire et participé à la confection du questionnaire. L'analyse, la rédaction et les préconisations ont été réalisées par le Service du Projet de gestion et de l'Evaluation de la DSOE. La méthodologie mise en œuvre s'est appuyée sur les nombreux documents internes disponibles, sur l'expertise de la MEPAA ainsi que sur le recueil de la parole des partenaires par 12 entretiens et 15 questionnaires. En

amont, un Etat des lieux des ressources de l'enseignement artistique spécialisé portant sur les 42 établissements présents en Seine-Saint-Denis a été réalisé en 2014 par la MEPAA.

- **Etudes et évaluations programmées**

Etude sur les publics

Analyse du public touché par l'offre culturelle (soutenue ou mise en œuvre par le Département) en vue de travailler l'élargissement des publics. Par ailleurs, une démarche « Culture et action sociale » va prochainement être engagée, cette étude pourrait alimenter la réflexion dans le but de toucher davantage les usagers des services sociaux du Département et du territoire.

Partenaires	Acteurs culturels soutenus par le Département, directions du pôle solidarité
Modalités	A préciser
Personne référente	Aurélie Hivet
Méthode	A préciser
Echéance	2017

Evaluation du projet de mission de la MICOPTER

Le MICOPTER a réalisé un projet de mission avec la mise en œuvre de chantiers stratégiques territoriaux, de nouvelles méthodes de travail, des conventions pluriannuelles de coopération à vocation plus stratégique et expérimentale. L'objet d'une évaluation spécifique de ce projet de mission serait donc d'analyser les effets en termes de partenariat, de fonctionnement transversal (entre directions du département et entre directions et services au niveau des villes), de projets accompagnés et plus largement de coopération du projet de mission de la MICOPTER.

Modalités	Il serait intéressant de travailler sur cette évaluation interne et externe avec la DSOE et un partenaire extérieur comme la « 27 ^{ème} Région » qui peut proposer un regard décalé sur les évolutions en matière de politiques publiques.
Personne référente	Nicolas ROBERT (MICOPTER – Direction DCPSL)
Méthode	A préciser
Echéance	2017-2018

Evaluation des dispositifs du Département en matière de lecture publique

Analyse des effets des dispositifs de soutien à la lecture publique au regard des objectifs poursuivis. Les axes pourraient être :

- soutien à la vie littéraire (résidences d'écrivains et festival Hors Limite)
- soutien aux équipements de lecture publique via les projets de territoires, le soutien aux projets locaux, et l'animation de réseau
- l'élargissement des publics (transversal aux dispositifs)

Modalités	Etablissements de lecture publique, DAC des villes et EPT, auteurs, partenaires du livre et de la lecture publique
Personne référente	Jonathan Ruiz-Huidobro / Aurélie Hivet
Méthode	A préciser avec la DSOE
Echéance	2018

Programme Patrimoine culturel

Ce programme a pour ambition de contribuer à la connaissance et à la préservation d'un patrimoine très particulier, tant d'un point de vue archéologique qu'architectural ; il a également pour objectif d'en faire découvrir la richesse à sa population, sur la base de travaux de recherche et de médiation approfondis.

Les objectifs stratégiques du programme sont les suivants :

- mener des recherches ciblées sur le territoire afin de favoriser un aménagement métropolitain durable et respectueux du patrimoine départemental,
- consolider les savoirs relatifs à l'histoire et au patrimoine du territoire afin de les transmettre à un public large,
- structurer des partenariats institutionnels, publics et privés, afin de valoriser le message patrimonial.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

La démarche d'évaluation de ce programme porte en particulier sur les actions de médiation à dimension culturelle, éducative et ludique vouées à la valorisation du patrimoine culturel du territoire ; ainsi que sur l'offre d'expertise du service pour mesurer son caractère opérant.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Évaluation des parcours de découvertes urbaines

Elle a été menée en 2014 par la DCPSL, il s'agissait d'apprécier tant la forme que le fond, les impacts sur les collégiens ayant bénéficié du dispositif, et d'établir l'opportunité et les conditions de poursuite, voire d'élargissement du dispositif, pour les années à venir.

- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluation de l'impact de la médiation archéologique, notamment à l'Archéosite du parc départemental de la Haute-Ile

Analyse de l'effet de cette médiation scientifique et culturelle sur les bénéficiaire : qu'en ont-ils retenu, qu'est-ce que cela a pu modifier dans leur perception du territoire, dans leur cheminement de vie – notamment professionnel et étudiant pour les public scolaire : le département en fait depuis 25 ans et possède les moyens d'un recul qu'il serait bénéfique d'analyser ; spécifiquement, une attention pourra être portée à l'archéosite afin d'analyser la visibilité de l'équipement, sa politique de communication et de son impact sur la fréquentation ; analyse des méthodes pédagogiques déployées pour la médiation patrimoniale et de la satisfaction des différentes catégories d'usagers.

Partenaires	DNPB, DEJ, Association Arkéomédia, université (Paris 1 notamment qui dispose d'un master de formation aux métiers de l'archéologie et à la médiation)
Modalités	Réalisation en interne ou avec l'appui d'universitaires
Personne référente	Etienne Bonnet-Candé
Méthode	Identifier des bénéficiaires – présents ou passés, de cette médiation – grands publics, publics scolaires, enseignants, animateurs de centre de loisir et déterminer leur capacité à répondre à quelques problématiques que cette médiation est censée traiter.
Echéance	2017-2019

Etude de la fréquentation de l'interface numérique du patrimoine

Etude de l'utilisation des données que l'interface numérique puis la « plateforme du patrimoine » permettra de faire connaître.

Partenaires	DSOE, DSI, Service d'urbanisme des villes, DRAC, dont SRA, CRMH et STAP 93, entreprises ou collectifs de médiations ou de tourisme
Modalités	A préciser
Personne référente	Coralie Masarovic
Méthode	Analyse quantitative et qualitative récurrente (tous les ans) du public ayant recours aux données patrimoniales proposées numériquement par le service du patrimoine
Echéance	2018-2019

Par ailleurs, un projet d'évaluation des effets du pôle archéologique de la Haute-Île (PARHI), pourra être envisagé après l'ouverture du site prévue en 2018-2019.

Programme Archives

La politique Archives a pour objectifs de préserver, connaître et décrire le patrimoine archivistique et documentaire du département, de le communiquer et de le valoriser.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

Les projets d'évaluation portent tant sur les activités de diffusion des archives que sur les actions éducatives mises en place pour les valoriser dans le cadre du Projet éducatif territorial, en partenariat avec la DEJ, la DCPSL et la DSDEN. Pour la direction des services d'archives, les principaux axes sont de :

- poursuivre des dispositifs existants avec notamment les ateliers d'histoire et parcours de découvertes urbaines en les consolidant ; en diversifiant les publics ; en communiquant auprès des enseignants et des collègues ;
- conforter le parcours « Archives, histoire, citoyenneté », en partenariat avec les Archives nationales et les Archives diplomatiques ; améliorer la communication sur le dispositif dans les collèges.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Etude « Médias sociaux et services d'archives »

Elle a été réalisée par le Service interministériel des Archives de France en octobre 2013. A cette date 40 services d'archives départementales (sur 104, soit 38,46 %) étaient présents sur les médias sociaux (Facebook, Twitter, flux RSS). Les AD de la Seine-Saint-Denis n'en faisaient pas partie.

Etude « Qui sont les publics des archives ? »

Réalisée par le SIAF et publiée en 2015 à partir de 3 enquêtes menées en 2013 auprès des visiteurs des archives (nationales, départementales et municipales) au moment des Journées du patrimoine, auprès des lecteurs des salles de lecture et auprès des internautes visitant les sites des archives. Les archives départementales de la Seine-Saint-Denis n'avaient pas participé à ces enquêtes. Il en ressort que les publics qui visitent les expos ou les JEP des archives sont plutôt plus populaires que ceux des musées ou MH (mesuré sur le niveau d'étude inférieur ou équivalent au bac). Quels que soient les publics (expos, lecteurs ou internautes) ils sont cultivés (activités culturelles), plutôt âgés (50 ans et +), connectés quotidiennement sur internet. Ils consultent majoritairement les sites d'archives pour accéder aux images d'archives numérisées.

- **Etudes et évaluations programmées**

Étude sur les attentes et les usages des publics de la salle de lecture

Analyse des attentes, des besoins, des usages et de la perception du service rendu des personnes utilisant la salle de lecture, dans le contexte de l'informatisation du service (salle de lecture et refonte du portail Internet de la DSA)

Modalités	A préciser
Personne référente	Gaël Normand
Méthode	Questionnaire aux usagers
Echéance	Engagée

Étude sur les attentes et les usages des enseignants dans le cadre du service éducatif des Archives départementales

Analyse de l'apport des ateliers d'histoire et des besoins et attentes des utilisateurs potentiels

Modalités	A préciser
Personne référente	Gaël Normand
Méthode	Analyse des fiches bilan Questionnaire aux enseignants d'histoire du département
Echéance	2017

Une étude sur les attentes et les usages des publics du site Internet des Archives est aussi envisagée.

Mission citoyenneté active et sports

La Mission Citoyenneté active et sports se décline en deux programmes de politiques publiques :

- Programme Sport et loisirs
- Programme Promotion de la vie associative et démocratie participative

Programme Sport et loisirs

La politique sportive du Département est construite autour de 3 axes majeurs :

- la promotion de toutes les formes de pratiques pour tous les publics : il s'agit de prendre en compte toutes les disciplines sportives (fédérations délégataires ou affinitaires), toutes les formes de pratique (haut-niveau, sport-santé, sport scolaire, sport loisirs) et tous les publics (pratiquants licenciés ou informels, pratiques masculine, féminine ou mixte, pratiquants handicapés, pratiquants de tous âges).
- le développement de démarches éducatives de sport et de loisirs : il s'agit de promouvoir le sport comme un élément majeur de la culture générale, de qualifier les pratiques éducatives des enseignants et des clubs, de favoriser l'échange, la rencontre et la convivialité et de donner toute leur place au plaisir et au jeu.
- la prise en compte de la dimension sportive des questions d'aménagement du territoire : il s'agit de remédier au déficit d'équipements sportifs, de promouvoir un aménagement sportif cohérent et durable répondant aux besoins de la population, de travailler avec les collectivités locales du territoire pour innover dans chaque projet d'équipement sportif.

• La démarche d'évaluation de ce programme

La démarche d'évaluation de ce programme porte en particulier sur la fréquentation des équipements sportifs, la fréquentation des actions éducatives de sport et de loisirs, et la diffusion de la démarche de projet de territoire chez les différentes disciplines sportives.

• Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016

Deux évaluations ont été menées : l'évaluation de la démarche projet de territoire (Rapport de stage d'un étudiant M2, formalisation et élaboration d'outils permettant de promouvoir la démarche en cours de réalisation) ; évaluation de l'expérimentation Jeu au collège : bilan effectué avec les partenaires sur la base de questionnaires.

• Etudes et évaluations programmées

2017-2021 : Evaluation du plan Savoir-nager

Dans la perspective d'engager une deuxième plan du savoir nager après 2021, il s'agit d'élaborer et conduire l'évaluation du plan 2017-2021 dès sa mise en œuvre.

Modalités	A préciser avec la DSOE
Personne référente	A préciser
Méthode	A préciser avec la DSOE
Echéance	2017-2018

Evaluation du Plan de rattrapage des équipements sportifs (PRES)

Analyser les effets sur les usages, les pratiquants, les disciplines au regard des attendus de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, cofinanceur du plan, des comités sportifs et des objectifs du Département.

Modalités	Partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Comité Départemental Olympique et Sportif et l'Institut Régional du Développement du Sport.
Personne référente	A préciser
Méthode	A préciser avec la DSOE
Echéance	Fin 2017

Etude d'impact social de l'Euro 2016

Analyser les impacts de l'Euro 2016 en termes de vie sociale : effets chez les partenaires du foot, effets sur les politiques sportives locales et sur le sport scolaire, effets sur les pratiquants dans les clubs...

Modalités	Etude menée par le laboratoire SPOT
Personne référente	Cécile Nachbaur
Méthode	Cf étude SPOT
Echéance	2017

Programme Promotion de la vie associative et démocratie participative

Historiquement, le soutien du Département aux associations a été développé à partir de la conviction que dans de nombreux secteurs, les partenaires associatifs constituent des acteurs nécessaires au maintien ou au renforcement du lien social et à la solidarité. Le Département développe de nombreuses relations avec les associations : soutien financier, animation de réseau, accompagnement méthodologique de porteurs de projets, mise à disposition de ressources, espaces de partage sur les pratiques... Dans tous leurs champs d'intervention, les directions opérationnelles du Département développent des partenariats avec les associations. Au-delà des objectifs spécifiques de chaque action et de chaque politique publique, le soutien du Département vaut aussi pour des objectifs transversaux : favoriser le lien social, la vie démocratique, l'éducation, etc.

Le Département soutient financièrement environ 1 000 associations chaque année pour environ 43 millions d'euros en subventions de fonctionnement, et environ 500 000 € en subventions d'investissement. Ces associations agissent notamment dans les champs suivants : culture, sport, social, éducation, économie sociale et solidaire, santé, personnes âgées, personnes handicapées, protection de l'enfance, insertion, biodiversité, citoyenneté internationale.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

La démarche d'évaluation de ce programme est principalement tournée vers les ressources des associations et leur fonctionnement.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Etude sur les associations : Réalités, effets, partenariats

Une étude intitulée « Paroles d'associations » a été réalisée en 2015. Elle visait à la fois une meilleure connaissance des réalités et des problématiques associatives et l'appréciation de l'utilité sociale des associations. L'étude s'est appuyée sur le recueil et l'analyse de la parole directe de ceux qui font la vie associative. Elle apporte des enseignements très riches tant sur les enjeux des associations aujourd'hui que sur la variété des effets de leurs actions, sur leurs capacités à prendre en compte les besoins de habitants, mais aussi sur leurs apports multiples par rapport à l'action publique institutionnelle.

- **Etudes et évaluations programmées**

Etude sur le bénévolat dans les associations de Seine-Saint-Denis

Enjeux, motivations, freins et leviers du bénévolat et évolution actuelle et à venir des formes d'engagement, nourrissant la préparation d'un dispositif pour soutenir le bénévolat et une vision prospective des associations

Partenaires	Réseau national des Maisons des associations, Services « vie associative » des communes, Association Recherches et solidarités
Modalités	Réalisation en partenariat.
Personne référente	Judith Sylva
Méthode	Questionnaire et/ou entretiens auprès de bénévoles dans des associations de Seine-Saint-Denis
Echéance	2 ^{ème} semestre 2017

Autres études en cours ou en projet

Une étude sera envisagée en lien avec la mise en place de l'Observatoire départemental de la vie associative et le réseau des services vie associative des communes.

Mission Réseau routier et mobilité durable

Cette Mission se décline en trois politiques publiques :

- Programme réseau routier,
- Programme circulations douces et cadre de vie,
- Programme PDU et infrastructures de transport en commun.

Programme Réseau routier

Les objectifs stratégiques de ce programme sont de :

- Couvrir, de la manière la plus efficace pour la collectivité, tous les besoins de mobilité des personnes et des biens, quels que soient la direction, le motif, la capacité financière de chacune ;
- Ouvrir la gamme des choix offerts en favorisant les modes ou “la chaîne de transport” susceptibles d’être les plus adaptés au type de déplacements ;
- Mieux répartir les flux quels que soient l’heure et le lieu ;
- Garantir de bonnes conditions de déplacements, notamment en termes de coût, de confort et de sécurité, et ce, plus particulièrement pour les transports collectifs et les circulations douces.

Par ailleurs, le Département promeut une politique d’amélioration du cadre de vie, notamment à travers ses actions de résorption des points noirs bruit.

- **La démarche d’évaluation de ce programme**

La démarche d’évaluation du programme intègre :

- un dispositif de suivi-évaluation en continu, s’intéressant, au-delà du suivi des réalisations, aux impacts des aménagements et de la sensibilisation sur les habitants ;
- un dispositif d’évaluation en continu de la mise en œuvre du Plan de Mobilité durable qui a été approuvé par l’assemblée départementale le 30 juin 2016.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Méthodologie d’évaluation des opérations de voirie

Au cours de cette période, une réflexion a été menée sur l’élaboration d’une méthodologie d’évaluation des opérations de voirie intégrant à la fois une analyse du processus de production de l’aménagement et de ses effets.

- **Etudes et évaluations programmées**

Suivi-évaluation des opérations de sécurité routière

Analyse des effets et de la mise en œuvre du programme d'opérations de sécurité routière sur des portions de routes départementales identifiées pour leur caractère accidentogène, en termes de circulation, d'évolution de la vitesse des véhicules et d'évolution des accidents

Modalités	Co-réalisation par le SPDR-DVD et le SPGE-DSOE
Personne référente	Vincent Malard
Méthode	Mise en place d'indicateurs de suivi (caractéristiques des opérations) et d'évaluation (évolution de l'accidentologie et des conditions de circulation), recueil de la perception des usagers et de la maîtrise d'ouvrage sur la qualité de l'opération
Echéance	Mise en place de l'outil de suivi-évaluation en 2016, production d'éléments d'évaluation annuels ensuite

Suivi-évaluation du Plan Mobilité durable

Analyse de la mise en œuvre et des effets du Plan Mobilité durable qui a été approuvé par l'assemblée départementale le 30 juin 2016.

Modalités	Réalisation par le SPDR-DVD avec soutien du SPGE-DSOE
Personne référente	Laurent Zampiccoli
Méthode	Mise en place d'indicateurs de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PMD et de l'atteinte de ses objectifs concernant plus particulièrement les déplacements cyclables
Echéance	Mise en place d'un outil de suivi-évaluation en 2016 et actualisation au fil de l'eau. Evaluation à mi parcours en 2018 et ex post en 2020

Programme PDU et infrastructures de transports en commun

Les objectifs stratégiques de ce programme sont les suivants :

- Favoriser toutes les mobilités durables, réaliser les aménagements cyclables nécessaires pour renforcer l'offre en déplacements alternatifs à la voiture ;
- Mettre en œuvre une politique de réduction des émissions urbaines par le développement des réseaux de transports collectifs et des mobilités alternatives à la voiture individuelle, ou tirant profit des stratégies de régulation et d'exploitation des déplacements ;
- Donner une lisibilité plus forte à l'organisation du territoire de la Seine-Saint-Denis en reliant entre eux les principaux pôles du département ;
- Assurer l'accessibilité à des transports collectifs performants et fiables qui permettent de répondre à la diversité des motifs de déplacements ;
- Améliorer les déplacements sur les secteurs du cœur du département ;
- Contribuer au développement de la pratique cyclable en Seine-Saint-Denis à travers la création et l'aménagement d'infrastructures de qualité ;
- Poursuivre la mise en œuvre des stratégies de régulation et d'exploitation des déplacements.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

La démarche d'évaluation du programme intègre un dispositif de suivi-évaluation en continu, s'intéressant, au-delà du suivi des réalisations, aux impacts des aménagements et de la sensibilisation sur les habitants.

- **Etudes et évaluations programmées**

Suivi-évaluation des opérations d'amélioration de la performance du réseau de bus (Points durs bus et mises aux normes UFR)

Analyse des effets et de la mise en œuvre du programme d'opérations « points durs bus » et « mise aux normes UFR » sur la performance et l'utilisation du réseau de bus.

Modalités	Co-réalisation par le SPDR-DVD et le SPGE-DSOE
Personne référente	Mikaël Penduff
Méthode	Mise en place d'indicateurs de suivi (caractéristiques des opérations) et d'évaluation (évolution des pratiques et des conditions de circulation), recueil de la perception des usagers et de la maîtrise d'ouvrage sur la qualité de l'opération
Echéance	Mise en place de l'outil de suivi-évaluation au deuxième semestre 2017, production d'éléments d'évaluation annuels ensuite

Programme Circulation douces et cadre de vie

Les objectifs stratégiques de ce programme sont de lutter contre les nuisances sonores et visuelles, notamment en poursuivant la mise en œuvre de la politique d'amélioration du cadre de vie des habitants et en participant aux actions de maîtrise du bruit dans l'environnement.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

Les expérimentations mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores feront l'objet d'une évaluation.

- **Etudes et évaluation programmées**

Evaluation de 2 programmes expérimentaux de lutte contre les nuisances sonores mis en place dans le cadre du Plan de maîtrise des nuisances sonores du Département

Analyse des effets du programme « opération Antibruit » à Pantin, Bondy Pavillon-sous-bois et Livry-Gargan.

Partenaires	ADEME, communes, riverains, offices HLM, bénéficiaires, entreprises intervenant
Modalités	Réalisation par le SPDR-DVD avec soutien du SPGE-DSOE
Personne référente	Marc Geneau
Méthode	Mise en place d'indicateurs de suivi (caractéristiques des opérations) et d'évaluation, recueil de la perception des usagers et évaluation ex post de l'opération
Echéance	Mise en place de l'outil de suivi-évaluation en 2016, production d'éléments d'évaluation annuels ensuite et évaluation ex post à la fin du programme

Mission Développement urbain

La Mission se décline en deux politiques publiques : le programme Aménagement et mobilités métropolitaines, et le programme Habitat et politique de la ville

Programme Aménagement et mobilités métropolitaines

Les principaux objectifs de ce programme sont les suivants :

- réussir l'intégration métropolitaine de la Seine-Saint-Denis
- promouvoir une ville durable
- intégrer l'aspect mobilité durable dans les politiques d'aménagement et de l'espace public
- contribuer à l'amélioration de la desserte en TC de la Seine-Saint-Denis
- contribuer aux politiques d'écomobilités pour les scolaires
- participer à la gouvernance du PDUIF
- permettre à tous d'accéder aux réseaux de transports en commun.

• La démarche d'évaluation de ce programme

Le Plan de Déplacements Urbains de la Région Ile-de-France, signé par le Département le 1^{er} janvier 2013, doit faire l'objet d'une évaluation en continu.

• Etudes et évaluations programmées

Evaluation des usages de la carte Imagine'R

Dans le cadre du possible renouvellement de la convention avec le STIF et Comutitres, analyse de l'aide aux collégiens et lycéens apportée par le Département de la Seine-Saint-Denis

Partenaires	STIF – Transporteurs (RATP-SNCF-OPTILE)
Modalités	Réalisation en interne : Sondage : Externe ou DEJ
Personnes référentes	F.VACHETTE
Méthode	Volet quantitatif (exploitation des données) + recueil de la parole des usagers
Echéance	2018

Evaluation du partenariat sur les grandes opérations de transport en commun hors maîtrise d'ouvrage départemental

Suivi des grande opérations de transport en commun (prolongement ligne 11, 12, 14), T11 Express, T8 Sud et opérations du Grand Paris Express.

Partenaires	SGP, STIF, RATP, EPT et villes concernés, SNCF
Modalités	Interne à la DAD + Autres Directions DVD - DEEFI
Personnes référentes	Bertrand MASQUELIER
Méthode	Recueil Trafic Voyageur – Trafic voiture – Implantation d'entreprises en SSD
Echéance	2018-2020

Programme Habitat et politique de la ville

Les objectifs stratégiques de ce programme sont les suivants :

- Identifier les mécanismes d'exclusion qui s'exercent au niveau régional et activer les leviers pour faire prendre en compte les problématiques d'habitat de la Seine-Saint-Denis dans le contexte francilien afin d'agir sur les processus, de rechercher des latitudes d'action et d'optimiser l'action publique,
- Favoriser la mixité sociale avec une meilleure intégration urbaine des grands quartiers d'habitat social, et lutter contre les inégalités,
- Renforcer l'attractivité résidentielle et la fluidité des parcours en soutenant la production de logements sociaux, l'accession sociale sécurisée et le maintien d'un parc de logement social de qualité,
- Intervenir contre la dégradation du parc d'habitat privé en accordant des aides aux propriétaires occupants, en participant à la réhabilitation des copropriétés dégradées et en éradiquant l'habitat indigne.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

Les évaluations portent en particulier sur les dispositifs de soutien relatifs à l'habitat. Il s'agit de s'interroger sur l'utilité sociale de ces dispositifs et sur leur calibrage en termes de public cible et de nature des aides. L'intervention du Département au titre de la politique de la ville fait également l'objet d'un travail d'évaluation en continu. Le Département est engagé au côté des partenaires dans la signature des contrats de ville comme le prévoit la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine. Il a également rédigé sa contribution définissant ainsi ses axes d'intervention.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

L'évaluation de la prestation « Aide du Conseil général aux propriétaires-occupants » a été menée en 2013. Un bilan sur une période de 11 années (2002-2012) a été présenté aux élus de la Seine-Saint-Denis ainsi qu'à la Direction générale. Le dispositif ACGPO a été remplacé par le dispositif « Rénov'Habitat93 » à compter du 1^{er} septembre 2014.

- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluation de l'aide Rénov'habitat 93

Analyse de l'aide aux habitants de Seine-Saint-Denis par le Département pour la rénovation et l'amélioration des logements

Partenaires	ANAH - DPAPH
Modalités	Pilotage et réalisation DAD
Personnes référentes	Sébastien Freyburger – Amandine Marié
Méthode	Evaluation du nombre de bénéficiaires, catégories de travaux financés, impact de l'aide sur l'adaptation des logements au vieillissement Analyse de l'étiquette énergétique
Echéance	Fin 2016 - 2017

Evaluation de l'aide à la construction de nouveaux logements sociaux

Analyse de l'effet levier et de l'adéquation de l'intervention du Département aux besoins du territoire et au regard de l'intervention de ses partenaires

Partenaires	Acteurs de l'habitat : bénéficiaires de l'aide (Offices, SEM, ESH) et autres acteurs impliqués dans le financement du logement (DRIHL 93, Conseil régional, collectivités)
Modalités	Réalisation in interne
Personne référente	Christian Frassi – Magalie NEVEUX
Méthode	Analyse des plans de financements et appréciation des effets de levier du dispositif sur la faisabilité des opérations. Appréciation de niveau de complémentarité de l'aide avec celle des autres financeurs. Entretiens avec les autres financeurs en vue de proposer un repositionnement de l'aide pour une meilleure efficacité.
Echéance	2016-2018

Evaluation de l'aide du Département à la rénovation thermique

Evaluation des appels à projets d'aide à la rénovation thermique à destination des bailleurs sociaux et des co-propriétés

Partenaires	SA HLM – Offices HLM – SEM de construction – Bailleurs associatifs -Agences locales de l'énergie – Syndicats de copropriétaires de copropriétés.
Modalités	Pilotage et réalisation DAD
Personnes référentes	Sebastien FREYBURGER – Christian FRASSI – Magalie NEVEUX
Méthode	Evaluation du nombre de bénéficiaires, catégories de travaux financés, impact de l'aide sur l'adaptation des logements à la transition énergétique Analyse de l'étiquette énergétique
Echéance	2019

Mission Ecologie urbaine

La Mission se décline en quatre politiques publiques :

- Programme Biodiversité et nature en ville
- Programme Assainissement
- Programme Qualité de l'environnement urbain

Programme Biodiversité et nature en ville

La politique départementale pour la trame verte telle qu'énoncée dans le Schéma pour un environnement vert en Seine-Saint-Denis (SEVES) a pour objectif de structurer et d'optimiser la trame verte départementale, pour répondre aux enjeux d'amélioration du cadre de vie des habitants, d'amélioration du lien social, de développement de la biodiversité en milieu urbain et d'actions de lutte contre le changement climatique.

Le Département a pour ambition une couverture de 10 % du territoire en espaces verts ouverts au public.

Le SEVES s'attache à poursuivre les actions de développement et d'amélioration du patrimoine vert, qu'il soit départemental ou non. Il met en avant en particulier l'objectif de mieux travailler l'insertion des parcs départementaux dans leur environnement urbain, d'une part en améliorant le fonctionnement de leurs franges, d'autre part en poursuivant le développement du Chemin des parcs, liaison verte reliant les grands pôles verts et contribuant à l'amélioration de la qualité du tissu urbain qu'elle traverse.

Le périmètre de l'action départementale comprend 880 hectares d'espaces verts départementaux, 21 000 arbres le long des rues départementales, 250 propriétés départementales (collèges, crèches, établissements sociaux, etc.). Les parcs départementaux comptent 7 millions de visites en cumul annuel et 850 000 usagers des parcs départementaux.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

Dans ce programme, sont prévus des dispositifs de suivi-évaluation de politiques publiques ainsi que des évaluations d'actions expérimentales.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Evaluation du dispositif BIO-ECLAIR (désormais intitulé « Changement climatique : eau, air, biodiversité, climat, énergie tout est lié ! »)

Cette évaluation a été menée en 2013. Elle a montré l'intérêt, pour les publics collégiens de la Seine-Saint-Denis, de bénéficier du dispositif éducatif « Bio-Eclair », animé par l'association Planète Sciences, et visant à apporter aux jeunes des éléments de connaissance et de compréhension des enjeux du changement climatique. Le parcours éducatif a ainsi été reconduit sur l'année scolaire 2015-16.

Evaluation des actions d'éducation relative à l'environnement

La démarche de suivi-évaluation de la stratégie d'éducation relative à l'environnement initiée en 2015 se poursuit. Elle interroge les formats et les méthodologies d'animation à l'œuvre dans les parcs départementaux et au sein des établissements scolaires pour sensibiliser et éduquer à la nature les jeunes de la Seine-Saint-Denis, dans leur cadre scolaire. Basé sur des questionnaires et entretiens d'animateurs, de partenaires associatifs et de publics cibles (enseignants de maternelle, primaire et collège), un premier rapport d'évaluation sera présenté au deuxième semestre 2016 et devra permettre « chemin faisant » de réinterroger ses modalités de mise en œuvre.

Etude anthropologique sur la circulation des savoirs

Un travail de recherche en anthropologie de l'environnement sur la circulation des savoirs s'est achevé en 2015, dans le cadre d'un doctorat co-encadré par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et le CNRS. La thèse (2012-2015), intitulée « *La mise en ordre écologique des parcs urbains : savoirs, pratiques et paysages* », avait pour objectif d'étudier la manière de concilier accueil des publics et conservation de la biodiversité, en faisant du parc départemental Georges-Valbon son objet d'étude.

- **Etudes et évaluations programmées**

Suivi-évaluation de la stratégie d'éducation relative à l'environnement

Suivi et évaluation des projets éducatifs en direction des scolaires, analyse des effets au regard des objectifs en particulier sur les actions d'animation.

Modalités	Co-réalisation en interne DNPB-DSOE
Personnes référentes	Céline Richard, Gaëlle Stotzenbach, Mélanie Hébert
Méthode	Construction d'une démarche et d'outils de suivi-évaluation (indicateurs quantitatifs, éléments qualitatifs, projets d'évaluation thématiques)
Echéance	2018

Etude sur le métier d'éco-garde

Analyser les pratiques et les représentations du métier d'éco-garde et leurs rapports aux usagers

Modalités	Co-réalisation en interne DNPB-DSOE
Personnes référentes	J. Labarthe, JF Gibert
Méthode	Entretiens qualitatifs et questionnaires
Echéance	2017-2018

Evaluation du Plan d'Investissement des parcs

Suivi et évaluation des actions du Plan d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre du SEVES. Analyser l'évolution de la fréquentation des parcs, leurs insertion dans le paysage urbain et apprécier l'utilisation des équipements par les visiteurs.

Partenaires	En interne : DCPSL, DVD, DAD, DEJ
Modalités	Co-réalisation en interne DNPB-DSOE
Personnes référentes	A définir
Méthode	A définir
Echéance	2019

Evaluation de l'impact des équipements pédagogiques dans les collèges

Analyser l'utilisation et l'appropriation des équipements installés par le Département dans les collèges et leurs effets éducatifs.

Partenaires	Etablissements scolaires et associations
Modalités	Co-réalisation en interne DNPB-DSOE
Personne référente	Céline Richard
Méthode	A définir
Echéance	2018

Autres études en cours ou en projet

- Etude sur les attentes des usagers et leurs représentations des parcs
- Mesurer l'impact de la démarche Observ'acteur (à travers les 24H, les formations, les animations, la web app', la balade interactive au Sausset, le parcours éducatif "Observ'acteur au collège"...) sur la perception/la vision des usagers sur la biodiversité de proximité/la nature en SSD.
- Un travail de recherche en écologie et en anthropologie, en partenariat avec le MNHN est actuellement en cours. Il s'agit d'un projet de recherche action sur la gestion des petits mammifères présents dans les parcs départementaux de la Seine-Saint-Denis. Cette thèse de 3 ans a pour objectif de co-élaborer un plan d'actions avec les gestionnaires des parcs afin d'avoir une évaluation quantifiée et qualifiée des impacts causés par ces espèces, les aménagements qui leur sont favorables et défavorables ainsi que les méthodes de limitation efficaces afin de mieux orienter la gestion de ces espèces dans l'avenir.

Programme Assainissement

La politique d'assainissement s'inscrit dans les 4 orientations du schéma Audace 2014-2023 :

- Orientation 1 : Assurer la pérennité du patrimoine départemental d'assainissement
 - Orientation 2 : Lutter contre les inondations
 - Orientation 3 : Maîtriser la qualité des rejets aux milieux aquatiques
 - Orientation 4 : Développer une gestion solidaire de la ressource en eau et renforcer sa présence dans la ville
- **Démarche d'évaluation du programme**

Ce programme est piloté évalué à travers une démarche qualité qui comprend quatre macro-processus « métiers » correspondant aux quatre orientations du schéma Audace, et deux macro-processus de Pilotage, et Support. Chaque macro-processus est piloté par un pilote et un co-pilote qui l'évaluent sur la base de nombreux indicateurs. Deux revues de Directions par an permettent d'analyser ces indicateurs et de réagir par rapport aux résultats obtenus.

Par ailleurs, des indicateurs synthétiques sont examinés régulièrement par le comité de Direction de la DEA. L'ensemble de ce dispositif constitue le système d'évaluation du programme assainissement. Il est certifié ISO 9001 et ISO 14001, et audité chaque année.

• **Réalisations 2016**

Pour 2016, le programme d'audit a porté sur les sujets suivants :

Processus	Sujets
MP5/ Communiquer en interne et en externe	Responsabilités et autorités Objectifs, suivi des indicateurs, et revues Planification de l'activité : modalités et suivi Gestion des non- conformités Gestion des enregistrements Suites données à l'audit 2015-2
MP6/ Maîtriser les achats et suivi des fournisseurs	Responsabilités et autorités, Objectifs, suivi des indicateurs - Planification : Modalités, critères et suivi - Gestion des non- conformités - Gestion des enregistrements - Revues du processus Suites données aux audits 2011-14 et 2012 - 3, à l'audit DACIGR et à l'audit de certification
MP1/ Préserver et protéger le patrimoine d'assainissement	Responsabilités et autorités Objectifs, suivi des indicateurs, et revues Planification de l'activité de suivi des industriels : modalités et suivi Compétence, formation et sensibilisation Santé Sécurité au Travail Maîtrise opérationnelle SST Gestion des non- conformités Gestion des enregistrements Alimentation du SIG
MP6/ Maîtriser les moyens logistiques	Responsabilités et autorités, Objectifs, suivi des indicateurs, et revues Gestion des D.I : - Planification : Modalités, critères et suivi - Préparation et suivi des interventions - Gestion des non- conformités Gestion des matériels / équipements / fournitures sécurité
MP2/ Lutter contre les inondations	Audit par échantillonnage dossiers : - Avis SHUE/ SGE avant travaux - Prise en compte du risque inondation dans la programmation des interventions
MP3 / Aménager les ouvrages	Activités Branchements : Responsabilités et autorités, Objectifs, suivi des indicateurs, et revues Contrôles de conformité raccordements : - Planification, préparation des interventions - Compétence, formation et sensibilisation Santé Sécurité au Travail - Maîtrise opérationnelle SST - Gestion des non- conformités - Gestion des enregistrements - Alimentation du SIG (nouveaux branchements et contrôles conformités)
MP1/ Maintenir et améliorer le patrimoine d'assainissement	Responsabilités et autorités, Objectifs, suivi des indicateurs, et revues Réhabilitations : Planification de l'activité, préparation des interventions, gestion des restrictions hydrauliques, pose des IRP le cas échéant Suivi des contrôles, Gestion des non- conformités Compétence, formation et sensibilisation Santé Sécurité au Travail Maîtrise opérationnelle SST Alimentation du SIG
MP1/ Enrichir et fiabiliser la connaissance du patrimoine d'assainissement	Responsabilités et autorités, Objectifs, suivi des indicateurs, et revues Planification de l'activité : modalités et suivi Maîtrise opérationnelle SST Gestion des non- conformités Gestion des enregistrements Alimentation du SIG

- **Etudes et évaluations programmées**

Il est proposé de maintenir le dispositif d'évaluation en place. Un programme annuel d'audits internes est proposé à la direction chaque année, puis mis en œuvre par des agents de la DEA, formés à l'audit. Ainsi, pour la période 2016 – 2019, tant les processus dits « métiers » que l'impulsion et les moyens donnés par les processus « Direction » et « Support » seront audités en interne.

La période 2017-2019 verra une évaluation complète du système, de manière à procéder à son actualisation suite à la récente évolution des normes ISO 9001 et ISO 14001.

L'efficacité du système est également auditée par des personnes externes chaque année, et reconnue par le maintien des certifications Qualité et Environnement.

Programme Qualité de l'environnement urbain

Les objectifs stratégiques de ce programme sont de :

- Contribuer à une gestion maîtrisée des déchets
- Agir contre le changement climatique et pour la qualité de l'air
- Préserver les eaux superficielles et souterraines

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

Les évaluations de ce programme porteront en particulier sur le Plan Climat Energie Départemental, ainsi que sur les actions à dimension éducative.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Evaluation de l'appel à projets « Education populaire – Plan climat énergie »

Une évaluation de l'appel à projets visant à associer les populations éloignées des concertations au débat sur notre mode de développement, mené dans le cadre du Plan Climat Energie Départemental, a été menée en 2013. La démarche évaluative a contribué à proposer un cadre d'échange avec les porteurs de projet retenus, pour analyser collectivement les effets des actions mises en œuvre au regard des objectifs de l'appel à projets, en particulier l'implication des habitants de la Seine-Saint-Denis sur les questions liées au changement climatique, l'émergence d'un questionnement sur notre mode de développement et le changement de comportement et de pratiques.

- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluation du Plan climat énergie départemental

Analyse de la mise en œuvre du Plan climat et de certaines de ses actions spécifiques : effets sur le territoire, la population et les acteurs concernés, bilan carbone... A articuler avec le suivi-évaluation de l'Agenda 21 (cf. programme « Pilotage et stratégie ») dont le PCED constitue le volet climat-énergie.

Partenaires	Réseau Plan Climat Energie départemental (élus et techniciens de collectivités, entreprises, bailleurs privés et sociaux, associations, citoyens, partenaires sociaux et monde scientifique) / Mise à jour prévue 2016/2017 du PCAET / Articulation avec plans métropolitains et des 4 nouveaux Territoires
Modalités	Suivi des actions réalisées (comité interdirection et un réseau interne de référents, des conférences annuelles départementales), mise à jour du bilan carbone avec appui externe
Personne référente	Anne Laure Benoit, Sébastien Walczyszyn
Méthode	Suivi partenarial, enquêtes qualitatives à définir, méthode bilan carbone pour le diagnostic
Echéance	Diagnostic carbone : 2016 / Mise à jour du programme d'actions : 2017

Evaluation de l'appel à projets Plan climat sur la précarité énergétique

Le précédent appel à projets, sur l'implication des populations éloignées des concertations au débat sur nos modes de développement, avait fait l'objet d'une évaluation. L'analyse concernera, pour ce nouvel appel à projet, les effets des actions de lutte contre la précarité énergétique.

Partenaires	Associations retenues dans le cadre de l'appel à projets
Modalités	Co-réalisation en interne DEA / SPGE-DSOE, en collaboration avec la DPAS, la DAD et la DVAEP
Personne référente	Danielle Amate, Sébastien Walczyszyn
Méthode	Bilan évaluatif réalisé avec les porteurs de projet
Echéance	Fin 2017

Evaluation du parcours éducatif « Eau fil de l'eau »

Analyse de la mise en œuvre du parcours « Eau fil de l'eau » et de ses effets sur le public, en lien avec les objectifs du Projet Educatif Départemental

Partenaires	Inspection académique, collèges, Association Science Technique et Société en charge de l'animation du parcours
Modalités	Réalisation en interne DEA, et conjointement avec les enseignants et l'association (ASTS)
Personne référente	Véronique Duchemin
Méthode	Analyse quantitative du public touché, analyse qualitative réalisée avec les enseignants sur l'efficacité de la transmission des messages
Echéance	2018 (fin de convention)

Evaluation du parcours éducatif « Climat »

Analyse de la mise en œuvre du parcours « Climat » et de ses effets sur le public, en lien avec les objectifs du Projet Educatif Départemental

Partenaires	Inspection académique, collèges, DEJ, DNPB, et Association Planète Sciences en charge de l'animation du parcours
Modalités	Réalisation d'un suivi en interne et conjointement avec les enseignants et l'association
Personne référente	Anne Laure Benoit
Méthode	Analyse quantitative du public touché, analyse qualitative réalisée avec les enseignants sur l'efficacité de la transmission des messages
Echéance	2018 (fin de la convention) + bilans annuels intermédiaires

Mission pilotage et modernisation

Programme Pilotage et stratégie

Les objectifs stratégiques de ce programme se déclinent en quatre axes :

- Contribuer à concevoir les orientations structurantes pour le Département
- Déployer et mettre en œuvre ces orientations au travers des démarches stratégiques
- Accompagner les directions
- Favoriser la coopération territoriale

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

Au sein de ce programme, l'équipe évaluation des politiques publiques de la Direction de la stratégie, de l'organisation et de l'évaluation anime la mise en œuvre du présent Programme pluriannuel d'évaluation. Il s'agira donc de suivre la réalisation de l'ensemble de cette feuille de route de la collectivité.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

En matière de coopération territoriale, un outil de suivi – évaluation a été mis en place concernant la convention entre Paris et la Seine-Saint-Denis. 19 des 27 actions ont été lancées, avec un travail régulier entre les partenaires qui a permis de faire avancer les politiques publiques et de resserrer les liens et les habitudes de travail. Quelques actions ont été abandonnées ou reportées du fait de l'évolution du contexte institutionnel.

- **Evaluations programmées**

Etude prospective sur les métiers au sein du Département de la Seine-Saint-Denis

Dans le cadre du nouveau Projet d'administration, cette étude est centrée sur les représentations et le point de vue des agents sur le présent et l'avenir de leurs métiers. Il s'agit ainsi de contribuer aux réflexions sur l'avenir des métiers et des politiques publiques.

Modalités	DSOE, en collaboration avec le Pôle Personnel et relations sociales
Personne référente	Gilles Alfonsi
Méthode	Enquête par questionnaire aux agents – Analyse par métiers
Échéance	2017

Suivi - évaluation de la nouvelle convention entre Paris et la Seine-Saint-Denis (2017 – 2020)

Il s'agira de suivre la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de la nouvelle convention, en cours d'élaboration.

Modalités	Service de la coopération territoriale, DSOE
Personne référente	Brigitte Abel
Méthode	Tableau de suivi de la mise en œuvre des actions – Zoom qualitatif sur certaines actions prioritaires ou innovantes
Échéance	A partir de 2017, et en continu

Le Service de la coopération territoriale de la DSOE pourra mettre en œuvre des outils de suivi et d'évaluation des différentes conventions de partenariat, en lien étroit avec les partenaires du Département.

Suivi - évaluation de l'Agenda 21 – Transition écologique

Il s'agira de mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation chemin faisant du nouveau Plan d'action Agenda 21 – transition écologique.

Modalités	A définir
Personne référente	Hélène Pasquier
Méthode	En cours d'élaboration
Échéance	A partir de mi-2017 et en continu

Programme Innovation et territoire numériques

Les objectifs de ce programme sont inscrits dans la stratégie numérique du Département, adoptée par l'Assemblée départementale le 15 décembre 2016.

- **La démarche d'évaluation de ce programme**

En 2016, le Département de la Seine-Saint-Denis construit sa stratégie numérique, en développant une vision commune à l'ensemble des directions mettant en œuvre des projets dans ce domaine. L'évaluation portera en particulier sur les expérimentations.

- **Evaluations programmées**

Suivi-évaluation de la stratégie numérique du Département

Suivi des actions et expérimentations mises en œuvre dans le cadre de la stratégie numérique et analyse de leur contribution à l'atteinte des objectifs de la stratégie

Modalités	DINSI et directions concernées
Personne référente	Déborah Dobaïre
Méthode	Indicateurs de suivi et d'impacts, bilans des actions relevant de la stratégie
Échéance	A partir de 2017

Evaluation de la médiation numérique

Dans le cadre du suivi-évaluation de la stratégie numérique du Département, analyse des effets de la médiation numérique

Modalités	A préciser, en lien avec l'Agence du numérique et la MATTPS
Personne référente	Mathilde Sacuto, Déborah Dobaïre
Méthode	Proposition : Appui sur l'état des lieux prévu pour fin 2016
Échéance	A préciser

Evaluation des usages et des impacts socio-économiques de dépliement de la fibre optique sur le département

Analyse des impacts socio-économiques du projet de développement de la fibre optique sur le territoire départemental

Modalités	A préciser
Personne référente	Vincent Delbaere
Méthode	Indicateurs d'impact Analyse des usages de la fibre optique
Echéance	A préciser

Mission Europe et international

La Mission Europe et solidarité internationale se décline en deux programmes de politiques publiques :

- Programme Coopérations, relations internationales et européennes
- Programme Animation et gestion de projets européens

Programme Coopérations, relations internationales et européennes

Ce programme vise à mobiliser les acteurs, sensibiliser les habitants, soutenir les projets de développement territorial, de solidarité, de coopération, de Culture de la paix pour mieux vivre ensemble, du local au mondial. Ses principaux objectifs sont les suivants :

- Mettre le développement durable au cœur des projets de territoire
- Accompagner et soutenir les acteurs locaux dans la réalisation de leurs projets
- Permettre au Département et aux partenaires de s'approprier les politiques communautaires et de valoriser leurs actions. Optimiser le soutien européen aux projets Séquano-dionysiens
- Sensibiliser les directions départementales, les partenaires, les habitants sur les liens entre développement durable et citoyennetés européenne et internationale, économie sociale et solidaire, démocratie participative, paix.
- Favoriser la prise en compte de la dimension européenne et/ou internationale dans l'Agenda 21 départemental.
- Mener des politiques publiques liées à la politique diversité du Département

• La démarche d'évaluation de ce programme

Le contexte d'internationalisation croissante des politiques publiques a durablement transformé les conditions dans lesquelles se définissent et se mettent en œuvre les politiques nationales et locales. Les décideurs ne peuvent plus ignorer la nature transnationale de nombreux enjeux planétaires (changement climatique, migrations...).

La politique internationale du Département s'inscrit dans ce cadre en pleine mutation, c'est pourquoi, le processus d'évaluation et de recherche action est primordial pour adapter les réponses et le service public aux évolutions des besoins des Séquano-dionysiens et rénover les politiques publiques en matière d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, de coopération internationale et d'accompagnement des acteurs locaux de solidarité.

• Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016

Evaluation de l'accompagnement des porteurs de projets par le service Via le monde

L'accompagnement des porteurs de projets par Via le monde a fait l'objet d'une évaluation, réalisée par la DSOE et publiée en avril 2015. Elle montre que la plupart des porteurs de projets bénéficient de plusieurs types d'accompagnement par le service (formations, rendez-vous méthodologiques, centre de ressources documentaires, participations aux événements, ...) et apprécient cette multiplicité et cette souplesse. Tous les projets présentés ne sont pas financés mais la plupart évoluent vers une meilleure qualité et le financement octroyé, aussi symbolique soit-il, fait effet de levier.

Une étude sur les publics de Via le monde a été réalisée en lien avec l'observatoire départemental des pratiques associatives de la solidarité internationale.

Des bilans des coopérations décentralisées sont réalisés pour chaque protocole sur la base d'éléments quantitatifs et qualitatifs.

- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluation d'actions dans le cadre des protocoles de coopération décentralisée départementale

Ce travail sera mené à partir des indicateurs de suivi et de résultat et/ou de recueil de la parole des partenaires et des usagers sur les effets ici et là-bas. Il portera sur des actions telles que « Eau et assainissement », « Santé », « Prévention des Violences faites aux femmes »...

Partenaires	Collectivités, associations
Modalités	Réalisation en interne DEIP, accompagnement SPGE-DSOE
Personnes référentes	Véronique Hup et Lino Ferreira
Méthode	Combinaison d'outils quantitatifs et de recueil qualitatif (questionnaires, entretiens...)
Echéance	2017 sur la santé, autres échéances à définir

Evaluation de l'impact de l'accompagnement par Via le Monde

Il s'agit, partant d'une grille d'analyse des dossiers de demande de subvention d'apprécier l'impact de l'accompagnement par Via le monde des associations locales de solidarité internationales.

Partenaires	Agence du Monde commun
Modalités	Recherche action en partenariat avec l'Agence du Monde Commun
Personnes référentes	Mélanie Saubion - Aurore Brachet
Méthode	4 étapes : contextualisation et problématisation en équipe ; entretiens individuels pour consolider la définition du besoin ; construction d'une grille ; appropriation/adaptation
Echéance	Octobre 2016 – juin 2017

Programme Animation et gestion des projets européens

Les objectifs stratégiques de ce programme sont les suivants :

- Inscrire le Département au cœur de la Stratégie Europe 2020 et valoriser la Seine-Saint-Denis comme un acteur clef de la politique de cohésion européenne
- Organiser le pilotage de la convention de subvention globale FSE sur la période 2014-2020
- Assurer la mise en œuvre du volet régional du programme « Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) » en collaboration avec la Région Ile-de-France
- Permettre aux directions de développer et gérer des projets s'appuyant sur des financements européens (FEDER, FSE, FEADER, ERASMUS +...)
- Faciliter l'accès aux programmes européens des acteurs du territoire (Communes, associations, entreprises, collèges, universités) pour la période 2014-2020

• **La démarche d'évaluation de ce programme**

Dans le cadre de la gestion des fonds européens, le Département de la Seine-Saint-Denis est signataire de deux conventions de subvention globale :

- avec la DIRECCTE pour le Fonds Social Européen (FSE),
- avec la Région Ile-de-France pour l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ).

Il est donc organisme intermédiaire de l'Etat et de la Région. En tant qu'organisme intermédiaire, le Département s'inscrit donc dans les démarches d'évaluation des fonds européens afin de rendre compte de l'utilisation des fonds communautaires.

Dans le cadre de la programmation 2014-2020 des Fonds Structurels et d'Investissement, une approche axée sur les résultats a été adoptée dans l'ensemble des programmes opérationnels. Cela obéit à une volonté d'être en mesure d'identifier les réalisations et résultats des actions soutenues, pour un pilotage facilité et un effet auprès des bénéficiaires maximisés. Ainsi, que ce soit pour le FSE ou pour l'IEJ, le Département doit contribuer aux évaluations mises en place par l'Etat d'une part et la Région d'autre part.

Par ailleurs, le Département contribue aux évaluations thématiques nationales sur le FSE en étant membre du Comité Scientifique d'Evaluation sur le FSE. Il a ainsi participé à l'élaboration du Rapport national sur l'Impact du FSE sur l'offre d'insertion dans les territoires.

• **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Chaque année, le Service des Affaires Européennes a réalisé un Rapport Annuel d'Exécution (RAE) qui a été transmis à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Ce document ne concerne que la subvention globale FSE. Il se base sur l'analyse qualitative des opérations ayant fait l'objet d'un contrôle de service fait entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année N-1. Plus précisément, il s'agit de confronter les résultats des opérations (nombre de participants, nombre de sorties positives, répartition des participants par catégories, etc.) aux objectifs fixés par le programme opérationnel national FSE pour apporter ensuite des éléments explicatifs des écarts observés et mesurer les progrès accomplis tout au long de la mise en œuvre des conventions de subvention globale FSE. Le RAE permet également de présenter les modalités de suivi des opérations ainsi que les actions mises en œuvre pour assurer la publicité du financement FSE. Enfin, c'est aussi un outil indispensable pour faire remonter aux services de l'État les difficultés rencontrées.

- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluation de la subvention globale FSE (Fonds social européen)

Analyse approfondie des réalisations et des résultats

Partenaires	Etat (DGEFP, DIRECCTE)
Modalités	Contribution chaque année au Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO) du Fonds social européen (FSE) réalisé par la DGEFP
Personnes référentes	Mathieu Roumegous
Méthode	Le Département doit compléter un formulaire intitulé « Contribution au rapport annuel de mise en œuvre », dans lequel doivent être intégrés des éléments relatifs à la vue d'ensemble de la réalisation de la convention de subvention globale, à la performance du programme ou aux problèmes entravant la réalisation et les résultats du programme.
Echéance	Annuelle

Evaluation de la subvention IEJ (Initiative pour l'emploi des jeunes)

Analyse des effets du dispositif sur les jeunes sans emploi, ne suivant ni enseignement ni formation en termes d'apprentissages, de stages, de formation etc.

Partenaires	Région Ile-de-France
Modalités	Contribution chaque année au Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO) du programme opérationnel régional FEDER-FSE-IEJ réalisé par la Région
Personnes référentes	Miglena Nikov
Méthode	Le Département, en tant qu'organisme intermédiaire, est responsable de la collecte, du stockage et de la transmission des données de suivi à l'autorité de gestion. A cet effet, il met en place et assure le suivi d'un système d'indicateurs en concertation avec l'autorité de gestion et s'engage à renseigner les données qualitatives et quantitatives en veillant à assurer la complétude et la qualité des informations saisies. Des indicateurs de suivi et de réalisation (mentionnés en annexe de la convention de subvention globale) doivent être renseignés.
Echéance	Annuelle

Ressources humaines

Programme Politique égalité et diversité

- **La démarche d'évaluation**

La mise en œuvre de la politique Diversité donne lieu à la mise en place de différentes actions et d'outils de suivi et d'évaluation, qui correspondent à l'un des axes du cahier des charges du Label Diversité applicable à la Fonction publique, intitulé « Evaluation et axes d'amélioration de la politique diversité ».

Le dispositif du Département comporte notamment la création d'un Tableau de bord dédié dans le Système d'information décisionnel et la réalisation d'un Bilan annuel de la politique diversité. Un autre volet annoncé lors des audits par l'AFNOR concerne la réalisation d'enquêtes auprès des agents.

- **Etudes et évaluations réalisées entre 2013 et 2016**

Etude « L'égalité femmes - hommes et les politiques départementales »

Il s'agit du premier volet d'une étude qui recouvre différents champs de questionnement : les orientations des politiques départementales et leurs publics ; les représentations et les pratiques des professionnels ; les rapports entre les agents, avec leur hiérarchie et au sein des équipes de travail. Ce premier rapport a dressé un état des lieux quantitatif et qualitatif des différences et/ou inégalités entre femmes et hommes, et une identification des enjeux d'égalité et des pistes d'action.

Etude « L'égalité femmes - hommes et les agents du Département »

Dans le cadre de l'étude précédemment citée, le second volet a concerné le point de vue des agents sur les mêmes sujets. Plusieurs restitutions de ce travail ont été organisées, et des suites vont être données afin de favoriser l'appropriation des résultats par les Directions.

- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluation de la Politique Diversité

Analyse quantitative et qualitative des représentations et des pratiques des agents dans le domaine de la lutte contre les discriminations, appréciation du niveau de sensibilisation des agents sur le dispositif du Département afin d'identifier des leviers et pistes d'action pour renforcer la mise en œuvre de la politique Diversité

Modalités	Co-production PPRS-DSOE
Personne référente	Frédérique Lahalle
Méthode	Questionnaire adressé à tous les agents départementaux
Echéance	2016-2017

Supports internes

Programme Logistique

Les objectifs stratégiques de ce programme sont les suivants :

- mettre à disposition des prestations logistiques et des moyens matériels nécessaires à la mise en œuvre de politiques départementales en termes de logistique liée aux locaux, aux postes de travail et aux agents,
 - sensibiliser les directions à la nécessité de maîtriser leurs dépenses et les responsabiliser sur le suivi de leur consommation,
 - intégrer plus systématiquement des critères de développement durable à chaque renouvellement de marché.
- **Etudes et évaluations programmées**

Evaluation de la stratégie d'accueil des usagers

Bilan et analyse de la stratégie d'accueil mise en place au sein de la collectivité, dans le cadre d'échanges partenariaux entre les différentes directions concernées, à l'impulsion de la Direction générale. L'enjeu sera d'apprécier la pertinence des objectifs fixés pour améliorer la qualité de l'accueil des usagers, d'apprécier leur atteinte, de construire si nécessaire les outils de leur suivi, et d'évaluer la qualité des principaux outils opérationnels mis en place en déclinaison de la stratégie (ex : charte commune, etc.).

Partenaires	Directions apportant un service aux usagers, notamment les directions du Pôle Solidarité DSOE, DSI, DIRCOM DBL
Modalités	Co-production avec la DSOE
Personne référente	Jeanne Chaboche, cheffe du service de la qualité et des relations aux usagers de la DBL (ou autre si le pilotage de la construction d'une stratégie d'accueil départementale est confié par la Direction générale à une autre direction).
Méthode	A définir en fonction de la stratégie d'accueil qui devrait être définie en 2017
Échéance	2018-19